
8° Y
6073
Sup
FÊTES DE LA RÉVOLUTION



ERNEST LALANNE

LES FÊTES DE LA RÉVOLUTION

Librairie Félix JUYEN

UNIVERSITÉ DE FRANCE

ACADÉMIE
de
NANCY



INSPECTION
des
VOSGES

COLLÈGE DE MIRECOURT

DISTRIBUTION DES PRIX

Année scolaire 1909-1910

CLASSE DE 3 A

Le Prix de tableau d'honneur

a été décerné à l'Elève Troux Albert

Mirecourt, le 30 Juillet 1910

Le Principal du Collège,
Officier de l'Instruction Publique,
C. LACROIX.

UNIV
ACADÉM
de
NANC

Co

DIS

Le

a été déce

Les

Fêtes de la Révolution

(Série A).



Ernest LALANNE

Les Fêtes de la Révolution





PARIS
SOCIÉTÉ D'ÉDITION ET DE PUBLICATIONS
13, RUE DE L'ODÉON, 13



LES

FÊTES DE LA RÉVOLUTION

INTRODUCTION

HISTORIQUE ET PHILOSOPHIQUE

Tous les peuples, anciens ou modernes, ont célébré et perpétué par des solennités imposantes le souvenir des grands événements, des grands faits historiques ou religieux. Le caractère de ces solennités, de ces *fêtes*, a varié à travers les siècles suivant l'état social des peuples qui les célébraient, suivant les souvenirs qu'elles voulaient faire revivre, l'idée patriotique ou religieuse qui les inspirait.

Les grandes fêtes du peuple juif eurent avant tout le caractère religieux, chose bien naturelle chez ce peuple de gouvernement théocratique, où les chefs politiques possédaient aussi le pouvoir spirituel. La tradition attribue à Moïse lui-même la fondation des grandes fêtes de la nation juive, la Pâque qui rappelait la sortie d'Egypte, la Pentecôte célébrée en

mémoire du jour où Dieu avait donné sa loi sur le Mont Sinaï, la fête des tabernacles, commémorative du séjour des Hébreux au désert, etc.

C'était également l'idée religieuse qui inspirait et qui inspire encore les fêtes des Hindous : les hommages rendus aux divinités bienfaisantes et aux mânes des ancêtres se complétaient de prières et de dons destinés à apaiser la colère des divinités ennemies.

La vieille Egypte joignait aux fêtes religieuses de grandes fêtes de l'agriculture : la principale était la fête du Nil. Pendant sept jours les prêtres, les grands, le peuple célébraient la fortune agricole de leur riche pays, due tout entière aux inondations périodiques du fleuve bienfaisant.

Les Grecs, artistes entre tous les peuples, savaient donner à leurs fêtes publiques une incomparable beauté ; et quand le grand peintre français David organisera les fêtes de la Révolution, nourri des souvenirs de l'antiquité, il fera revivre chez nous les grandioses cérémonies de la Grèce antique et de Rome.

En Grèce, aux fêtes religieuses et symboliques, parmi lesquelles nous citerons celles de Vénus et de Bacchus, se joignaient les fêtes commémoratives des grands faits nationaux et d'autres encore où pendant quelques jours venaient vivre d'une pensée et d'un idéal communs les nations si nombreuses de la race grecque : nous avons nommé les jeux Olympiques.

A Rome les fêtes publiques les plus remaquables furent les *triomphes* des généraux victorieux, où l'orgueilleux et fier patriotisme du Romain célébrait la puissance dominatrice de son pays.

Plus tard les fêtes publiques de Rome furent sur-

tout représentées par les jeux du cirque que l'empereur donnait — avec l'aumône de quelques vivres, *panem et circenses* — aux fils dégénérés de ceux qui furent les citoyens romains. Malgré leur magnificence ces fêtes restèrent toujours de simples spectacles et ne furent jamais animées, vivifiées d'une pensée patriotique ou religieuse, comme l'avaient été certaines fêtes de la Grèce, comme le furent toujours les fêtes de la Révolution française.

Même absence d'idéal aux fêtes publiques en France pendant le moyen âge et les temps modernes : ce n'était que des fêtes de la cour et des grands ; à beaucoup d'entre elles le peuple n'avait aucune part, et s'il se portait en foule aux entrées royales, qui furent les plus magnifiques solennités de ce temps, il n'y allait guère qu'en spectateur, il n'y participait point en patriote, en français, en homme animé de ce souffle généreux, porté par cet idéal patriotique qui fera la noblesse et la grandeur des fêtes de la Révolution.

Celles-ci, dont nous voulons entretenir nos lecteurs, offrent presque toutes un caractère bien en rapport avec l'élévation et la générosité des idées qui distinguent cet âge héroïque de notre histoire. Elles sont consacrées à la solidarité sociale, à la justice, au patriotisme, ou bien encore à la mémoire des hommes qui ouvrirent la route au progrès, à la gloire de ceux qui moururent pour la Patrie.

Il est bon, et ceux qui représentaient la France dans les assemblées révolutionnaires l'avaient bien compris, il est bon, disons-nous, pour élever l'intelligence et le moral d'un peuple, qu'à des dates périodiques et fréquentes ce peuple soit témoin d'honneurs publics solennels qui rendent hommage aux nobles idées, aux sentiments élevés de progrès social, de

fraternité, de patriotisme. Ces pompes en font mieux saisir à tous la réalité et la grandeur et les font pénétrer sûrement et profondément dans l'esprit des masses : ainsi le peuple arrive à les tenir pour d'indiscutables vérités, qui lui marquent nettement le chemin du devoir ; à les considérer comme l'idéal vers lequel il est juste et digne de tendre toujours.

Pénétrée de l'utilité politique et sociale des fêtes publiques, la Convention, dans sa séance du 28 floréal an II (17 mai 1794), adopta un décret relatif à leur organisation. Robespierre avait pris la parole le 18, dans la discussion qui précéda ce vote, et son discours, dont nous allons reproduire quelques passages, indique nettement le but cherché par l'Assemblée.

« .... Le plus magnifique de tous les spectacles, disait-il, est celui d'un grand peuple assemblé. On ne parle jamais sans enthousiasme des fêtes nationales de la Grèce : cependant elles n'avaient guère pour objet que des jeux où brillait la force du corps, l'adresse, ou tout au plus le talent des poètes et des orateurs. Mais la Grèce était là : on voyait un spectacle plus grand que les jeux, c'étaient les spectateurs eux-mêmes, c'était le peuple vainqueur de l'Asie, que ses vertus républicaines avaient élevé quelquefois au-dessus de l'humanité. On voyait les grands hommes qui avaient sauvé ou illustré la Patrie : les pères montraient à leurs fils Miltiade, Aristide, Epaminondas, Timoléon, dont la seule présence était une leçon vivante de magnanimité, de justice et de patriotisme.

» Combien il serait facile au peuple français de donner à ses assemblées un objet plus étendu et un plus grand caractère ! un système de fêtes nationa-

les bien entendu serait à la fois le plus doux lien de fraternité et le plus puissant moyen de régénération.

» Ayez des fêtes générales et plus solennelles pour toute la République ; ayez des fêtes particulières et pour chaque lieu, qui soient des jours de repos et qui remplacent ce que les circonstances ont détruit.

» Que toutes tendent à réveiller les sentiments généreux qui font le charme et l'ornement de la vie humaine, l'enthousiasme de la liberté, l'amour de la Patrie, le respect des lois ! Que la mémoire des tyrans et des traîtres y soit vouée à l'exécration, que celle des héros de la liberté et des bienfaiteurs de l'humanité y reçoive le juste tribut de la reconnaissance publique ; qu'elles puisent leur intérêt et leurs noms même dans les événements immortels de notre révolution et dans les objets les plus sacrés et les plus chers au cœur de l'homme ; qu'elles soient embellies et distinguées par les emblèmes propres à leur objet particulier !

» Invitons à nos fêtes la nature et toutes les vertus..... »

Il est impossible de dire mieux et d'une façon plus complète pourquoi il faut des fêtes publiques à un grand peuple et quel caractère elles doivent revêtir.

Il y avait eu déjà de grandes fêtes nationales, entre autres celle de la Fédération, en 90, dont la grandeur ne sera jamais dépassée ; mais il fallait que les dates, les noms, l'objet des diverses fêtes fussent déterminés, et c'est pourquoi fut rendu le décret du 28 floréal an II, dont nous reproduisons ci-dessous les principaux articles :

Art. VI. — La République Française célébrera tous

les ans les fêtes commémoratives du 14 juillet 1789, du 10 août 1792, du 21 janvier 1793, du 31 mai 1793.

Art. VII. — Elle célébrera les jours de décadi [1], les fêtes dont l'énumération suit :

A l'Être suprême — à la Nature — au genre humain — au peuple français — aux bienfaiteurs de l'humanité — aux martyrs de la Liberté — à la Liberté et à l'Égalité — à la République — à la liberté du monde — à l'amour de la Patrie — à la haine des tyrans et des traîtres — à la Vérité — à la Justice — à la Pudeur — à la Gloire et à l'Immortalité — à l'Amitié — à la Frugalité — au Courage — à la Bonne Foi — à l'Héroïsme — au Désintéressement — au Stoïcisme — à l'Amour — à l'Amour conjugal — à l'Amour paternel — à la Tendresse maternelle — à la Piété filiale — à l'Enfance — à la Jeunesse — à l'Age viril — à la Vieillesse — au Malheur — à l'Agriculture — à l'Industrie — à nos aïeux — à la Postérité — au Bonheur.

Art. VIII. — Les comités de salut public et d'instruction publique sont chargés de présenter un plan d'organisation de ces fêtes.

En parcourant cette nomenclature de fêtes, si étendue et si complète, ne voit-on pas que dans leur ensemble elles constituent comme un vaste programme d'enseignement moral : d'abord les grandes fêtes commémoratives, les grands souvenirs de la Liberté et de l'Egalité conquises, le patriotisme exalté — puis toutes les vertus civiques et domestiques devant recevoir un public et solennel hommage, les arts utiles

1. Dans le calendrier républicain, le mois était divisé en trois semaines de dix jours ou décades, et le décadi, ou dixième jour, était comme le dimanche de l'époque.

être honorés, rehaussés dans l'esprit du peuple, après avoir été si longtemps méprisés. Peut-être était-il téméraire de penser qu'un respect, un amour plus fort pour la justice et la vertu naîtraient partout des honneurs qui leur seraient rendus. Croit-on pourtant qu'un pareil enseignement fût resté sans fruit ? et peut-on l'affirmer, alors que l'épreuve n'eut pas le temps d'en être faite ? Les grandes villes seules célébrèrent une partie de ces fêtes. Mais qui nous dit que peu à peu la coutume ne s'en fût pas répandue par toute la France, qui nous dit qu'à voir partout la vieillesse honorée, le patriotisme, le désintéressement, le dévouement publiquement exaltés, les idées de fraternité sociale et humaine proclamées comme les plus belles et les plus nobles, on ne fût pas arrivé en partie aux résultats espérés fermement par les hommes de la Convention. Tout était possible à cette grande époque de rénovation sociale, de foi ardente et sincère en la puissance bienfaisante des idées nouvelles.

Quoiqu'il en soit, le programme adopté par la Convention ne fut pour ainsi dire jamais suivi.

Mais aujourd'hui où l'indifférence croissante en matière religieuse et l'attachement par trop cexlusif aux intérêts matériels nous fait sentir le besoin de nous rattacher davantage à quelque noble idéal de justice, de solidarité, de patriotisme et d'honneur, ne pourrait-on, en appropriant le caractère des fêtes aux mœurs et aux usages de notre époque, s'inspirer pour les fêtes nouvelles à créer, pour ces solennités qui nous manquent, des hautes pensées morales qui dictèrent aux hommes de la Convention le décret du 22 floréal ?

Nous allons choisir, pour les raconter à nos lecteurs,

quelques-unes des grandes fêtes du temps de la Révolution et, suivant leur caractère, nous en ferons successivement le récit sous le nom *de fêtes politiques et commémoratives — fêtes funéraires — fêtes religieuses.*

FÊTES

POLITIQUES ET COMMÉMORATIVES

LA FÊTE DE LA FÉDÉRATION

14 juillet 1790

De toutes les fêtes nationales, la fête de la Fédération est sans contredit celle qui a laissé les plus beaux et les plus grands souvenirs. Si d'autres, comme la fête de l'Être suprême, la fête de la Constitution de la République, l'ont égalée et dépassée même par la beauté de la mise en scène, par le génie artistique déployé dans leur organisation, aucune n'est vraiment digne comme elle du beau nom de Fête Nationale : elle fut la manifestation sublime de l'universel sentiment de fraternité, de concorde, de patriotisme, de vertu civique qui atteignit alors, dans le cœur de chaque Français une hauteur que depuis il n'a jamais égalée.

En ces jours mémorables le peuple tout entier vécut d'une même pensée généreuse, d'un même idéal de dévouement patriotique et de fraternité — d'où la part active, enthousiaste, que tous prirent aux préparatifs et à la célébration de la fête, d'où le caractère imposant,

grandiose, ineffaçable, que lui imprima le concours de tous les cœurs.

Ce mouvement d'aspiration universelle vers l'unité de la Patrie et la concorde de tous les citoyens, dont la fédération du 14 juillet 1790 fut la manifestation la plus éclatante, était apparu à la fois sur les points les plus divers du territoire français : dès le mois de novembre 1789 (le 29) les gardes nationales de Valence et de tout le pays environnant s'étaient réunies dans la plaine de l'Etoile, sur les bords du Rhône et, là, 12,000 hommes en armes avaient répondu par un énergique et généreux pacte d'alliance aux menaces des émigrés et de l'étranger : « Nous citoyens français » de l'une et l'autre rive du Rhône, depuis Valence » jusqu'au Pouzin, réunis fraternellement pour le » bien de la cause commune, jurons sur nos cœurs » et sur ces armes consacrées à la défense de l'Etat, » de rester à jamais unis, abjurant désormais toute » distinction de province, offrant nos vies à la Patrie » ainsi qu'au soutien des lois émanées de l'Assemblée » nationale ; jurons de rester fidèles au monarque » qui a tant de titres à notre amour ; jurons de nous » donner mutuellement toute assistance pour remplir » des devoirs aussi sacrés et voler au secours de nos » frères de Paris et des autres villes de France » qui seraient en danger pour la cause de la li» berté. »

La fédération de l'Etoile était suivie à deux semaines d'intervalle de celle de Montélimar (13 décembre) — un peu plus tard la jeunesse de Bretagne s'assemblait à Pontivy et prononçait la première le serment devenu fameux dans les fastes de la Révolution de « vivre libres ou mourir. » Le 31 janvier 90, 40,000 hommes, dont 9,000 armées recommençaient

à Valence, pour les populations du Dauphiné, la fédération de l'Etoile, et le mois de mai, le mois du renouveau, plus favorable que la saison d'hiver à ces grandes assemblées de peuple, voyait éclore partout des fédérations nouvelles : c'était le 4 à Metz, le 9 à Orléans et à Limoges, le 12 à Strasbourg, le 30 à Lyon. Celles de Strasbourg et de Lyon réunirent un immense concours non-seulement de gardes nationales et de peuple du pays environnant, mais encore de citoyens venus de divers points de la France. A Lyon les députés de Corse arrivèrent à marches forcées le lendemain de la cérémonie — comme les Spartiates à Marathon au lendemain de la grande bataille — et pour eux on fit une nouvelle fête. Nous avons cité tout entier le serment prononcé à la fédération de l'Etoile ; à chaque fédération le même enthousiasme, le même élan de tous les cœurs dictait de semblables paroles ; « partout ce fut le même esprit, le même élan, la même tendance impétueuse vers l'unité... ; un même souffle vivifiant et divin, dit Louis Blanc, passa sur les pays de langue d'oc et sur ceux de langue d'oïl, sur la sauvage Bretagne et sur les riants coteaux de la Touraine, sur la Normandie aux gras pâturages et sur les plaines de la molle Provence, le long du Rhône, le long de la Loire... le jour où se fut fait entendre ce beau mot « fraternité », la France se sentit élevée à la majesté de mère ; de près, de loin, tous ses enfants lui tendirent les bras. »

Les mêmes traits, les mêmes caractères, tout nouveaux dans l'histoire du monde, apparaissent partout dans les fédérations de 89-90 : la participation des femmes et leur association à la vie publique, celle des vieillards, des enfants, l'adoption des nouveaux-nés par le pays — enfin l'abjuration des haines religieuses

jusqu'alors si vivaces, et qui malheureusement retrouvèrent peu d'années après toute leur férocité.

Il fallait que cette glorieuse agitation fût concentrée et résumée : le vœu général était celui d'une fédération nationale à Paris ; ce fut la fédération bretonne qui en eut la première idée, et les représentants de la commune de Paris, d'accord avec l'Assemblée nationale s'occupèrent aussitôt d'organiser la grande fédération française.

Dans la séance du 5 juin 1790, une députation des représentants de la commune de Paris, fut présentée à l'Assemblée par Bailly, qui donna lecture de l'adresse suivante envoyée par les citoyens de Paris à tous les Français :

« Chers et braves amis, jamais des circonstances plus impérieuses n'ont invité tous les Français à se réunir dans un même esprit, à se rallier avec courage autour de la loi, à favoriser de tout leur pouvoir l'établissement de la Constitution.

» Dix mois se sont à peine écoulés depuis l'époque mémorable où des murs de la Bastille conquise s'éleva un cri soudain : *Français, nous sommes libres !* qu'au même jour un cri plus touchant se fasse entendre : *Français, nous sommes frères !*

« Oui, nous sommes frères, nous sommes libres, nous avons une Patrie : trop longtemps courbés sous le joug, nous reprenons enfin l'attitude fière d'un peuple qui reconnaît sa dignité.

» Nous ne sommes plus Bretons, ni Angevins ; on dit : nos frères de Bretagne et de l'Anjou ; comme eux nous disons : nous ne sommes plus Parisiens, nous sommes tous Français.

» Vous avez juré d'être unis par les liens indissolu-

bles d'une sainte fraternité, de défendre jusqu'au dernier soupir la constitution de l'Etat, les décrets de l'Assemblée nationale et l'autorité légitime de nos rois. Comme vous, nous avons prêté ce serment auguste ; faisons, il en est temps, de ces fédérations une confédération générale.

» Qu'il sera beau, le jour de l'alliance des Français ! un peuple de frères, les régénérateurs de l'Empire, un roi citoyen, ralliés pour un serment commun à l'autel de la Patrie, quel spectacle imposant et nouveau pour les nations !.....

..... C'est le 14 juillet que nous avons conquis la liberté, ce sera le 14 juillet que nous jurerons de la conserver. Qu'au même jour, à la même heure, un cri unanime retentisse dans toutes les parties de l'Empire : vive la nation, la loi et le roi ! que ce cri soit à jamais celui de ralliement des amis de la Patrie et la terreur de ses ennemis !..... »

L'Assemblée, se ralliant avec enthousiasme au projet et à la date fixée, rendit, après rapport de l'évêque d'Autun un décret relatif à l'organisation de la fête. En voici quelques extraits :

Art. 1er. — Les gardes nationales assemblées en chaque commune choisiront six personnes sur cent, qui se réuniront au chef-lieu du district. Cette réunion choisira un homme par deux cents sur la totalité du district.

Autre Article. — Les hommes ainsi choisis (à raison de 1 sur 200 gardes nationaux) seront députés à Paris pour y jurer le pacte fédératif. Les frais d'entretien pendant la route et pendant le séjour seront à la charge du district. »

Mais des pactes fédératifs, outre ceux des gardes nationales, avaient été formées par les bas-officiers[1] et soldats de divers régiments, que la foi patriotique et l'amour de la liberté animaient au même degré que les autres citoyens. Aussi le roi avait-il été prié d'autoriser les régiments à participer à la Fédération, et l'Assemblée ajouta à son décret, sur la proposition de M. de Noailles, un article relatif aux armées de terre et de mer ; chaque régiment d'infanterie enverrait « un officier présent au corps, le plus ancien de service, un bas-officier présent au corps, le plus ancien de service, les quatre plus anciens soldats, pris indistinctement parmi les caporaux, grenadiers, chasseurs, fusiliers ou tambours. » De même chaque régiment de cavalerie députerait « un officier, un bas-officier et deux soldats. » Les autres corps, ainsi que la marine, devaient être représentés suivant les mêmes règles. Enfin le corps des officiers-généraux des armées de terre et de mer devait également envoyer sa députation.

Une commission de 120 membres, choisis dans tous les districts de Paris, et présidée par M. Charron, du district de Bonne-Nouvelle, fut chargée de tous les détails d'organisation et d'ordre. Ayant pressé les députés des gardes nationales d'être présents à Paris au plus tard le 12 juillet, elle s'occupa avec ardeur des travaux du Champs-de-Mars, choisi pour être le théâtre de la fête.

Laissant sur le Champ-de-Mars un immense espace de forme elliptique, on commença tout autour d'énormes travaux de terrassement. On voulut n'employer de charpentes que le strict nécessaire, et on supprima

1. On dirait aujourd'hui *sous-officiers*.

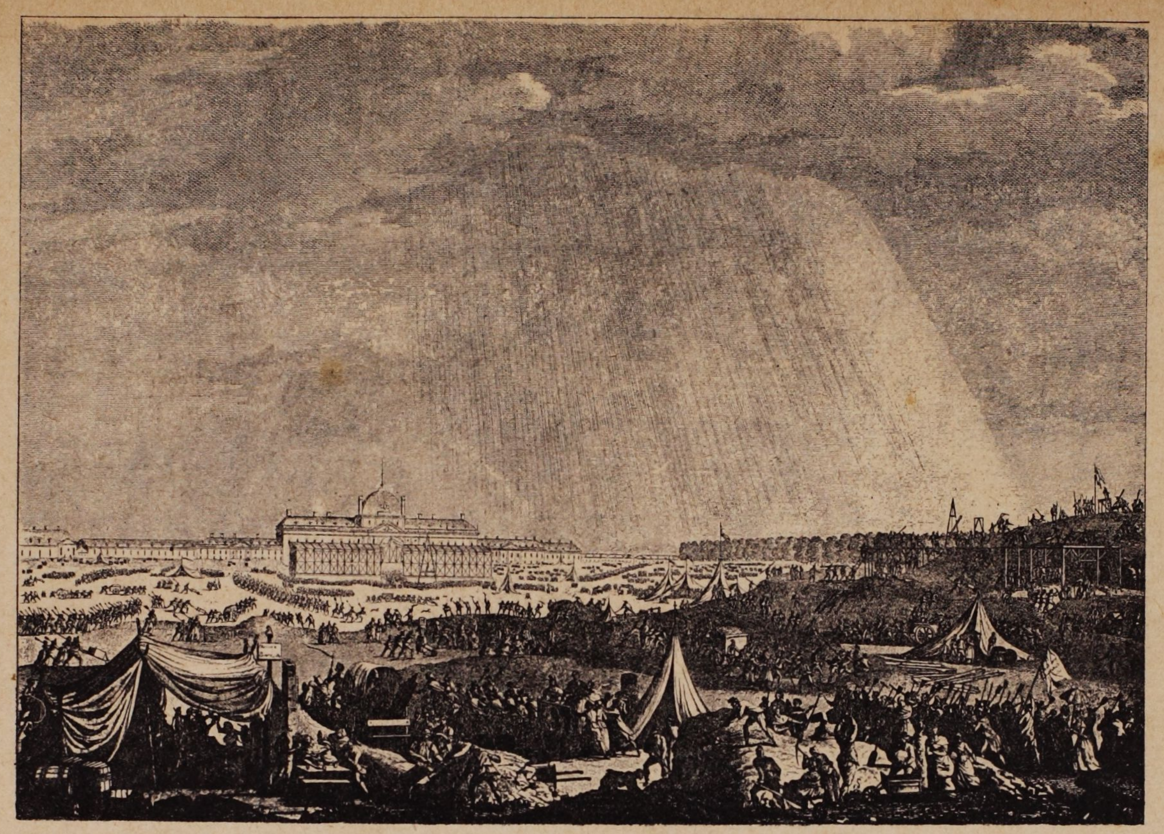
complètement sur le pourtour les échafauds en bois qui, construits à la hâte et sans garanties suffisantes de solidité, risquaient de donner lieu aux plus graves accidents. Mais, afin de conserver les avantages que présentent les amphithéâtres, entassant les terres en pente douce, on forma de vastes glacis en terre, munis de 30 rangs de gradins pour 160,000 places assises. La partie supérieure du glacis pouvait encore contenir 100,000 spectateurs debout. Le haut de la pente venait finir dans les branches des grands arbres plantés sur les bas-côtés du Champ-de-Mars « d'où naît, dit un auteur, le plus beau couronnement de cet édifice que l'art ait pu inventer. »

Du côté de la rivière, le cirque s'ouvrait par un arc de triomphe à trois cintres égaux, avec des bas-reliefs et un couronnement d'ordre dorique. En face, vers l'école militaire furent dressées les tribunes où devaient prendre place le roi, l'Assemblée nationale, la cour, les administrateurs et les élus de la commune de Paris.

Quinze mille ouvriers étaient employés à ces travaux, mais la masse de terres à remuer était tellement considérable, il restait si peu de temps avant la grande date, qu'on pouvait craindre à bon droit d'arriver au jour de la fête avec des préparatifs tout à fait incomplets. C'est alors qu'on vit un des plus beaux mouvements d'enthousiasme et d'entrain dévoué qu'ait jamais donné le peuple de Paris. Un garde national du bataillon de la Trinité, nommé Cartheri, écrivit à la Chronique de Paris une lettre où, exposant le retard des travaux, il proposait à tous ses concitoyens de se transformer en ouvriers de la Fédération. Le lendemain, par un de ces élans dont la France seule est capable, une foule immense

d'ouvriers volontaires de tout âge, de tout sexe, de toute condition, se précipitaient au Champ-de-Mars. Les auteurs de l'époque en évaluent le nombre à cent mille, et on peut croire qu'une pareille quantité de bras, même inexpérimentés et mal outillés, dut donner aux travaux une formidable impulsion. Chacun d'ailleurs, ayant travaillé quelque temps avec ardeur, partait et était relevé aussitôt, de jour comme de nuit, par de nouveaux arrivants. Les pensionnaires de l'hôtel des Invalides, les détachements envoyés par les sections de Paris, par les bataillons de la garde nationale, venaient chaque jour prêter aux travaux leur énergique concours. Au sein d'une apparente confusion, l'ordre observé était admirable : pas de querelles, pas de vols, pas de scènes d'ivrognerie — on s'organisait en ateliers et chaque atelier suivait de son plein gré la direction de celui qu'il voyait le plus capable. Les sentiments généreux de fraternité, de concorde, d'union intime dans une pensée, une volonté communes, qui furent la caractéristique de la grande fête, inspiraient dès ce moment tous ces citoyens, qui la rendaient possible par le concours actif et dévoué, la bonne volonté sans exemple dont ils firent preuve.

« Il est impossible, disent les récits de l'époque, de ne pas revenir sur les scènes multipliées qu'offre le tableau mouvant du Champ-de-Mars. On voit des chevaliers de Saint-Louis, des abbés, des moines, pousser les brouettes, traîner les haquets avec une vélocité étonnante au haut des collines factices qu'on élève. Des femmes en chapeau, avec des plumes et du rouge, ne craignent pas de manier la bêche de leurs mains délicates et de soulever des hottes remplies de terre..... On vient de voir, attelés au même



Travaux au Champ de Mars pour la Fédération (1790).

chariot, un bénédictin, un invalide, un moine, un juge et une courtisane... Les charbonniers ne cessent de se faire distinguer ; ils arrivent chaque jour, drapeau en tête, et derrière leur drapeau ils mènent l'un d'entre eux en manteau court, en rabat, et enchaîné : c'est l'aristocratie, représentée par l'abbé Maury..... Les collèges et les pensions prennent part aux travaux ; les acteurs du théâtre de Mlle Montansier sont arrivés aussi, conduits par leur directrice..... » Des ouvriers accouraient après leur journée.

Le mauvais temps, le vent, la pluie ne cessèrent pour ainsi dire pas ; chacun les brava ; on appelait les ondées des « larmes d'aristocrates. »

On vient de voir que les charbonniers ne se gênaient pas pour manifester leurs sentiments envers l'aristocratie ; celle-ci n'était pas épargnée davantage dans les chansons qui égayaient les travaux : tous sentaient que les hommes des classes privilégiées n'étaient point de cœur avec le peuple dans son élan vers l'avenir.

Chaque corps de métier, chaque groupe nouveau arrivait drapeaux en tête, et les drapeaux portaient presque toujours des inscriptions significatives et souvent de fort belles devises en rapport avec l'objet de la fête. Sur la bannière des imprimeurs on lisait : « Imprimerie, premier flambeau de la liberté ! » sur d'autres : « Pour la Patrie rien ne nous coûte » — « vivre libres ou mourir » — « les esclaves du Despotisme sont devenus les enfants de la Liberté. »

On voyait accourir au Champ-de-Mars jusqu'aux habitants de villages très éloignés, ayant à leur tête le maire ceint de son écharpe, et la pelle sur l'épaule.

En une semaine tout le gros terrassement était

terminé, grâce au concours de tant de dévouements. Il restait à perfectionner, à finir le travail et pour ceci les 15,000 ouvriers suffisaient, tandis que la présence de la foule qui remuait les terres les jours précédents eût été maintenant plutôt un obstacle à la bonne terminaison de l'œuvre. Pour ces raisons la Commune de Paris fit paraître le 8 juillet un décret indiquant la fin des travaux volontaires au Champ-de-Mars.

Cependant les fédérés commençaient à arriver de tous les points du territoire, et sur chaque route les citoyens se portaient au-devant d'eux pour fraterniser et leur faire les honneurs de leur ville hospitalière en y entrant avec eux. Puis chaque patriote se montrait jaloux d'emmener avec lui un fédéré et de lui faire partager sa table et sa modeste demeure. D'ailleurs la municipalité avait déjà pris des mesures pour qu'à leur arrivée le logement et le vivre fussent assurés aux députés des gardes nationales : des registres ouverts dans les mairies recevaient les noms des citoyens qui voulaient donner l'hospitalité à leurs frères de province, et ses registres s'étaient promptement remplis.

Les vainqueurs de la Bastille [1] allèrent à Saint-Cyr fraterniser avec les Bretons, et de là à Chartres pour recevoir les fédérés de l'Anjou. Les Bretons continuèrent leur route, escortés d'un peuple nombreux, et firent à Paris une entrée triomphale.

Tous les délégués de province voulant être reçus à l'Assemblée et présentés au roi, il fut décidé que

[1]. Beaucoup de citoyens ayant concouru à la prise de la Bastille s'étaient organisés en force armée permanente sous le nom de *Vainqueurs de la Bastille.* Ils prenaient une part active à toutes les fêtes et cérémonies, aussi bien qu'à tous les mouvements de la rue.

l'Assemblée accorderait les honneurs d'une séance à quelques députés par province et que devant le roi défileraient tous les fédérés. Mirabeau, qui, dès cette époque, touché des malheurs de la reine et aussi vendu au parti de la cour, avait abandonné la cause de la Révolution, fit accueillir favorablement la demande des fédérés, espérant que le prestige de la famille royale pourrait servir les affaires de la royauté. En effet, les hommes des provinces, n'ayant pas été témoins des humiliations répétées que la puissance populaire avait infligées aux représentants suprêmes du principe d'autorité, ne s'étant pas rendu compte, comme les citoyens de Paris, de la résistance évidente, bien que dissimulée, que faisait la cour à toute réforme, ne séparaient point encore dans leur cœur la cause de la Liberté du respect et de l'amour qu'ils professaient pour le roi, regardé par eux, depuis la réunion des Etats-généraux, comme le premier des Français patriotes.

Mirabeau pouvait donc espérer rattacher ces hommes, et avec eux les provinces, à la cause royale, en agissant avec force sur leurs esprits et sur leurs cœurs par le prestige attaché au nom du roi, par les grâces séduisantes et la majesté de la reine. Ainsi serait balancée l'influence dominante de la ville de Paris. Mais il comptait sans le séjour des fédérés au milieu des Parisiens, sans les mille incidents des fêtes, sans les récits vivants des grandes journées où la royauté avait pesé si peu de chose dans la main du peuple.

On était au 13 juillet et chacun se préparait pour la fête. Par malheur, l'inclémence du temps continuait. Malgré tout des masses d'hommes, de femmes

et d'enfants passèrent au Champ-de-Mars la nuit du 13 au 14, sous le vent froid et les ondées fortes et fréquentes. Autour des feux allumés sur tous les points de la place, on chanta, on dansa, on fit des simulacres de petite guerre, pour attendre le plus gaiement possible l'aurore tant désirée du 14 Juillet.

Quelle fut la grandeur de cette fête, aucune description ne saurait le rendre. Pour donner à nos lecteurs une faible idée de l'enthousiasme qui transporta nos pères au grand jour de la Fédération, nous rapportons ici quelques lignes écrites par un Parisien de l'époque en commençant un récit de la fête :

« ..... Et moi pour soulager mon cœur tourmenté
» d'un sentiment impétueux, il faut que je publie
» tant de merveilles, il faut que je recueille mes sen-
» sations pour les déposer dans le sein de mes conci-
» toyens. Ce n'est point à vous que je m'adresse, vous
» dont les larmes ont coulé avec les miennes dans
» ces moments délicieux ; que vous dirais-je, que
» vous n'ayez plus vivement senti ? mais si vous
» retrouviez en cet écrit quelques-unes de ces images
» sublimes qui vous ont frappé, mes amis, mes com-
» pagnons, mes frères, quand, retournés dans vos
» campagnes, vous presserez vos enfants dans vos
» bras, quand vous leur parlerez de la Patrie, mettez
» encore ce récit sous leurs yeux, que leur langue se
» dénoue pour jurer la liberté !..... »

Au lever du grand jour le canon tonne et de tous côtés les tambours battent le rappel ; les fédérés en armes, guidés par leurs hôtes, débouchent de toutes parts sur le boulevard du Temple, rendez-vous fixé pour le rassemblement. Avec eux arrivent les représentants de l'armée, ceux de la municipalité de Paris,

et tous les citoyens qui à un titre quelconque vont figurer dans le cortège. L'ordre de marche a été minutieusement préparé, et les commissaires font ranger dans cet ordre, depuis la Porte-Saint-Martin jusqu'au Temple, les groupes divers à mesure qu'ils se forment.

A 8 heures des salves d'artillerie donnent le signal du départ et la colonne se met en marche. Les groupes, sur un front de huit hommes, commencent à défiler : une compagnie de grenadiers avec tambours et musique ouvre la marche. Puis viennent les citoyens qui étaient électeurs de Paris en 89 et dont le vote avait donné à la grande ville des représentants dévoués aux libertés publiques. Ils sont suivis des vainqueurs de la Bastille, en armes.

Les représentants de la commune de Paris, le comité militaire, une compagnie de chasseurs volontaires forment les groupes suivants.

Les tambours de la ville, en une masse imposante, viennent ensuite et donnent au cortège la note mâle et guerrière. Les présidents des 60 districts de la ville marchent devant le groupe nombreux des députés choisis par la garde nationale parisienne pour prêter le serment de Fédération.

Quand cette longue avant-garde a défilé, on voit venir un corps nombreux de musique et de tambours, suivi du bataillon des élèves militaires et d'un détachement d'honneur qui porte les drapeaux de la garde nationale parisienne. Derrière les drapeaux passe le bataillon des vétérans de l'armée, dont beaucoup n'ont pas hésité à quitter leurs villages lointains, à faire à pied, comme les autres fédérés, des centaines de lieues, afin que l'ancienne armée qui avait glorieusement combattu en Amérique pour la liberté

d'un peuple, fut représentée à la Fédération à côté des générations nouvelles qui bientôt allaient donner leur vie pour l'indépendance française et les idées de la Révolution.

Rangés suivant l'ordre alphabétique des départements, venaient ensuite les fédérés envoyés par les gardes nationales des 42 premiers départements. Dans chaque groupe les hommes, l'épée en main, se serraient autour d'une bannière qui indiquait leur pays, et qui portait aussi ces mots : *Constitution — Confédération nationale — 14 Juillet* 1790.

Le groupe militaire défilait derrière eux ; une magnifique oriflamme, don de la ville de Paris, guidait sa marche : les représentants du corps d'officiers-généraux de terre et de mer, les députés des troupes, ceux de la marine, tous l'épée au fourreau, formaient un groupe remarquable par la beauté et la variété des uniformes, et rappelaient qu'en ce grand jour l'armée nationale était de cœur avec le pays.

Les groupes formés par les 41 autres départements rangés comme les premiers sous leurs bannières respectives, terminaient le gros de la colonne, dont l'arrière-garde se composait d'une compagnie de chasseurs volontaires, d'escadrons de cavalerie et de trompettes.

Un immense concours d'hommes, de femmes et d'enfants se pressait sur le passage du cortège et l'accueillait de ses acclamations enthousiastes — aussi bien que les rues, les fenêtres, les toits, les arbres étaient couverts d'hommes transportés, enivrés de joie..., « tous les âges, tous les sexes prennent part au bonheur ; aux accents de l'allégresse publique les vieillards se raniment ; les mères accourent, leurs enfants dans leurs bras, et les consacrent à la patrie... »

Les drapeaux, les banderoles tricolores flottaient à toutes les fenêtres — les bouquets, les fleurs, les couronnes tombaient de tous côtés.

Quittant les boulevards, le cortège descend vers la rivière par les rues Saint-Martin, Saint-Denis, Saint-Honoré, d'où il doit gagner la place Louis XV, (actuellement de la Concorde), le Cours-la-Reine, puis traverser la Seine et entrer au Champ-de-Mars.

En passant rue de la Ferronnerie, entre les rues Saint-Denis et Saint-Honoré, les fédérés du pays de Béarn s'arrêtent devant la maison où Henri IV fut assassiné : un des leurs prend la parole, rappelle les traits principaux de la vie de ce roi, le cite parmi ceux qui firent le plus pour la grandeur de la Patrie, et termine en lui comparant Louis XVI, le descendant direct de sa famille, qui lui aussi, dit-il, sera le modèle des bons rois, et conquerra la gloire nouvelle de protecteur des Libertés publiques.

Le cortège continuait sa marche triomphale au milieu des drapeaux, des fleurs, des acclamations — mais avec les haltes, les discours, les temps d'arrêt qui de la tête se propageaient à toute la colonne, on n'avançait guère ; partie vers huit heures, à onze heures la tête atteignait à peine la rivière au point de passage ; aussi, dit un récit de l'époque « les soldats-citoyens, sur pied depuis cinq heures du matin, mouraient de faim..... on leur jetait par les fenêtres des pains qu'ils recevaient sur leurs sabres ou qu'ils embrochaient sur leurs baïonnettes, des viandes froides ou fumées ; on leur descendait du vin, de l'eau-de-vie, des liqueurs, de l'eau dans les bouteilles attachées à de longs rubans aux trois couleurs. »

L'Assemblée nationale réunie dans la salle de ses séances, aux Tuileries, s'était portée en corps à la

place Louis XV pour prendre place dans le cortège ; quand la colonne y fut arrivée, les porte-drapeau de la garde nationale parisienne se rangèrent à droite et à gauche de la représentation nationale, qui se mit en marche entre le bataillon des élèves militaires et celui des vétérans « vive image, dit un auteur, des fêtes lacédémoniennes dont parle Plutarque. »

Cependant le mauvais temps ne cessait pas : « avant de s'être ordonnés pour leur marche, avant d'avoir fait un pas, les représentants de la nation étaient inondés (écrit d'un représentant). Un parapluie servait quelquefois à trois ou quatre, c'est-à-dire qu'il n'en couvrait aucun. Nous étions entre deux eaux ; il y avait de quoi se désoler ; nous avons pris le meilleur parti — tout se tourne facilement en joie lorsque la joie est au fond des âmes — nous avons pris le parti de rire de notre désastre. Le long de notre route nous avons trouvé partout les mêmes dispositions dans les doubles et triples rangs de spectateurs, qui s'étaient placés sur le passage, ils étaient trempés et ils chantaient. Au Cours-la-Reine il n'eût pas été aisé de dire si c'était sur les arbres ou sous les arbres qu'il y en avait davantage..... »

Un pont de bateaux vaste et solide avait été jeté sur la Seine vis-à-vis le Champ-de-Mars. C'est seulement entre deux et trois heures qu'on eut fini de le traverser. En passant le pont on avait devant soi l'arc de triomphe dont nous avons parlé ; du côté de l'entrée on lisait au fronton : « *Consacrés au grand travail de la Constitution, nous le terminerons !* » et de l'autre côté, vers la place : « *Les droits de l'homme étaient méconnus depuis des siècles — ils ont été reconquis par l'humanité entière.* » Sur les pieds-droits des

arcs, des bas-reliefs représentaient des guerriers prêtant le serment civique, des hérauts d'armes proclamant la paix du monde, des personnages allégoriques « qu'on voit s'élancer à travers les obstacles vers » le but désiré que leur montre la loi. »

En débouchant de l'arc-de-triomphe la cavalerie de tête fait à droite et va se ranger dans les contre-allées ; les compagnies employées dans l'escorte se distribuent sur les gradins de l'amphithéâtre.

« Pour aller rejoindre nos places dans la galerie du fond, dit le député que nous avons déjà cité, nous passons près de l'autel de la Patrie : sur un terre-plein circulaire s'élève le monument ; à ses quatre coins on a dressé quatre exhaussements tournés vers les points cardinaux, et dont les faces sont ornées de bas-reliefs avec des motifs allégoriques : à gauche en arrivant on voit représentée une femme qui écarte et dissipe les nuages qui l'entourent : c'est la Constitution — à droite, sur la même face, la France, sous la forme d'une femme, est assise sur une partie du globe ; elle a dans ses manis la corne d'abondance. — Sur la façade qui regarde la galerie, des guerriers, les bras tendus vers un autel, prononcent le serment de la Fédération. Sur une autre face on lit des inscriptions :

« Les mortels sont égaux ; ce n'est point la naissance,
» C'est la seule vertu qui fait la différence.
» La loi, dans tout Etat, doit être universelle,
» Les mortels quels qu'ils soient, sont égaux devant elle. »

Enfin sur la face qui regarde la rivière est une Renommée proclamant les décrets nouveaux, et à côté d'autres inscriptions :

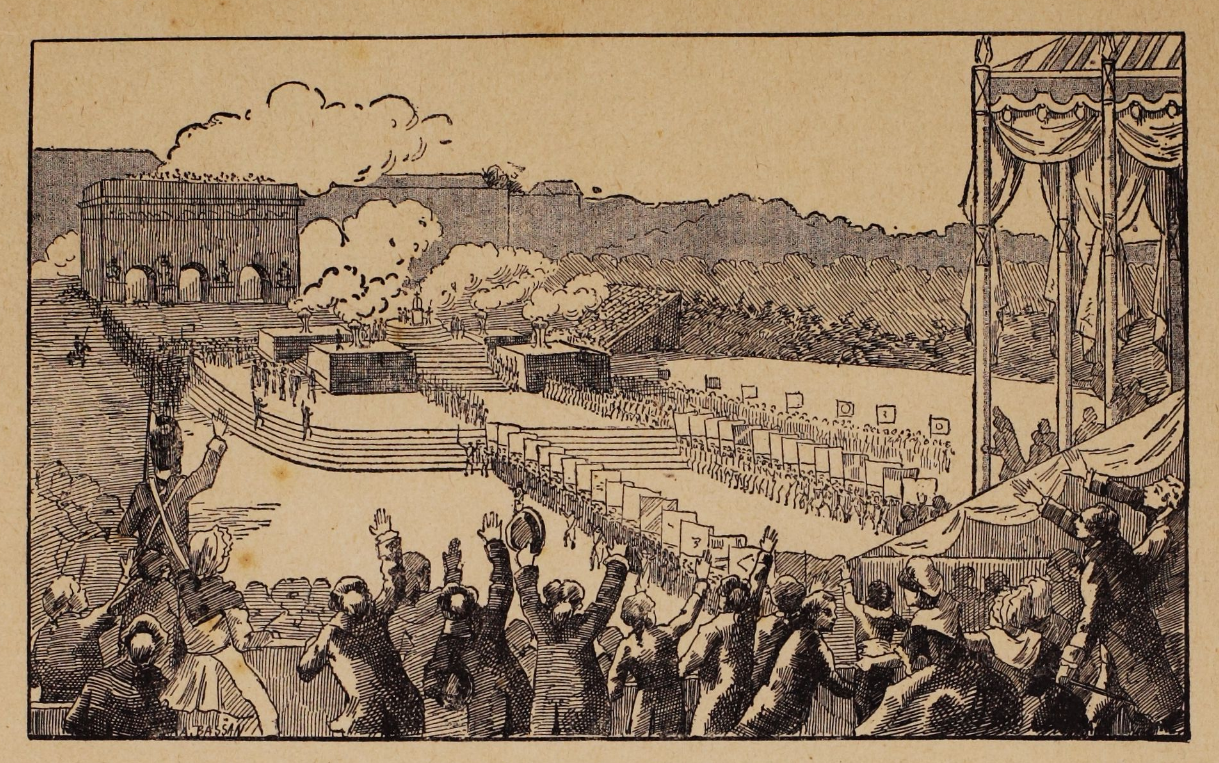
« Songez aux trois mots sacrés qui les garantissent, »
« La Nation, la Loi, le Roi : »
« La Nation, c'est vous, »
« La loi, c'est encore vous, c'est votre volonté, »
« Le Roi, c'est le gardien de la loi. »

Avant d'arriver au monument, à cent pas, le bataillon des élèves militaires fait halte et se range en bataille, front à l'autel — tandis que les vétérans le dépassent et à cent pas en arrière vont prendre la même formation. Les troupes de ligne à gauche, les troupes de marine à droite, complètent la garde formée autour de l'autel des anciens, des présents et des futurs défenseurs du pays.

Cependant les huit galeries du fond recevaient l'Assemblée nationale, la municipalité, les électeurs de 89. Au centre des galeries, le trône où Louis XVI vint prendre place. Le roi était vêtu d'un habit à la française, sans sceptre, couronne ni manteau. A la droite du roi s'assit le président de l'Assemblée nationale. Au-dessus, dans une galerie réservée, se trouvait la reine, vêtue d'un habit à la française, lilas et argent, avec une riche broderie. Elle portait à son chapeau les couleurs de la nation. Le Dauphin, les frères du roi, la cour, avaient trouvé leur place non loin de la reine.

Enfin, tout au pied de l'autel, étaient rangés en ordre tous les fédérés qui allaient prêter le serment d'union.

Des danses, des chants, des simulacres de combat avaient fait trouver moins long aux fédérés qui les exécutaient et à la foule des spectateurs, les heures nécessaires pour mettre en ordre tous les éléments formant partie active dans la grande fête.



Fête de la Fédération (14 juillet 1790).

A trois heures et demie seulement la cérémonie put commencer : Au son des musiques militaires; l'oriflamme des troupes et les bannières des départements sont portées en haut des marches du terre-plein, au pied de l'autel pour y recevoir la bénédiction, puis elles reviennent au front de leurs groupes. Deux cents prêtres, vêtus d'aubes blanches ornées d'écharpes tricolores, entourent le grand aumônier de France, M. de Talleyrand, évêque d'Autun, qui célèbre une messe solennelle, au son des musiques militaires, au bruit des décharges de mousqueterie et d'artillerie.

La messe terminée, le canon donne le signal du serment solennel : « un silence religieux prépare le plus beau moment de la monarchie française. » La Fayette, général en chef des gardes nationales, monte solennellement les degrés et appuyant sur l'autel la pointe de son épée : « Nous jurons, dit-il, de rester à jamais « fidèles à la nation, à la loi, au roi — de maintenir « de tout notre pouvoir la Constitution, — de protéger « conformément aux lois, la sûreté des personnes et « des propriétés, la libre circulation des grains et la « perception des contributions publiques — de demeurer unis à tous les Français par les liens indissolubles de la Fraternité ! »

Sous la même inspiration, par un même mouvement, tous les bras se tendent vers l'autel de la Patrie ; un même cri s'élève, poussé par trois cent mille hommes : « Nous le jurons ! »

En même temps d'échos en échos, de ville en ville, cent pièces de canon portent la grande nouvelle aux frontières.

A cet instant même le ciel, jusque-là si sombre et si menaçant, s'éclaircit, un rayon de soleil perce les nuages et inonde de lumière le Champ de la Fédération!

Les députés, le président de l'Assemblée répètent le serment — le roi se lève à son tour : « Moi, roi des « Français, je jure d'employer le pouvoir que m'a dé« légué l'acte constitutionnel de l'Etat à maintenir la « Constitution décrétée par l'Assemblée nationale et « acceptée par moi ! »

La reine, à son tour, gagnée par l'enthousiasme débordant de cette immense foule, se lève et montre son fils au peuple : des acclamations nouvelles accueillent cet élan de confiance et d'espoir que chez elle on ne retrouvera plus.

Tout fut sincère en cette heure grandiose et solennelle, tous croyaient fermement qu'une ère nouvelle de prospérité, de concorde s'ouvrait en ce jour, tous saluaient cet avenir qui semblait apporter avec lui le bonheur des Français et la gloire de la Patrie. C'est avant tout cette communion de tous les cœurs dans une même foi patriotique qui fit la grandeur sans égale de la Fédération.

« La cérémonie achevée, une émotion profonde pénétrait encore toutes les âmes — on versait des larmes, on les offrait à l'Éternel, on tournait toujours ses regards vers l'autel de la Patrie, — on contemplait l'auguste assemblée, la royale famille ; chacun recueillait, resserrait au fond de son cœur ces images si chères.... Les étrangers, douloureusement affectés, songeaient à leurs concitoyens qui gémissent à jamais sous un joug de fer.... à jamais, non ! la trompette qui sonna la résurrection d'un grand peuple retentira aux quatre coins du monde et les chants d'allégresse d'un chœur de trente millions d'hommes libres réveilleront les peuples ensevelis dans un long esclavage. »

La grande journée était finie. Les citoyens et les

citoyennes, qui, de sept heures à midi seulement, avaient essuyé cinq orages et avaient défié les vents et la pluie avec une intarissable bonne humeur, trouvèrent alors qu'il était temps de chercher un abri : « le retour ressemblait à une véritable mascarade ; on voyait partout des femmes perdant leurs chaussures dans la boue, sans bonnet, et qui revenaient escortées de cavaliers crottés comme elles jusqu'à l'échine ; la gaîté cependant présidait à cette marche..... plusieurs compagnies revenaient en dansant... »

Le soir un banquet de vingt-deux-mille couverts attendaient les fédérés dans les jardins de la Muette, à Passy, et les tables, paraît-il, furent copieusement servies. Les fédérés, d'ailleurs, étaient fêtés par tous.

Les réjouissances continuèrent le reste de la semaine (le 14 était un mercredi) ; il y eut des joutes sur l'eau, des jeux de toute sorte, des bals. Celui de la Bastille, qui fut donné pendant trois jours de suite est resté célèbre : Sur les ruines de la forteresse on avait planté des piliers garnis de feuillage et entrelacés de guirlandes — comme un réseau aux mailles nombreuses des cordes allaient de l'un à l'autre, chargées de lanternes qui produisaient l'effet le plus ravissant ; au centre était le pavillon des musiciens ; sur l'emplacement même des huit tours, on avait dessiné des bosquets entourés de tous côtés de pyramides de lampions ; 83 arbres transplantés portaient en lampions de couleur les noms des 83 départements, et au centre, sur les ruines, au milieu des vieux fers et des vieilles grilles, on lisait une inscription : « *Ici l'on danse.* »

Le 18, il y eut revue des gardes nationales au Champ-de-Mars, maintenant le « champ de la Fédération. » Le lundi 19, les Parisiens, pour adieux à leurs hôtes, eur donnèrent partout des festins civiques où se ma-

nifestèrent une fois de plus les patriotiques sentiments de cette époque enthousiaste : « Vous allez donc reprendre la route de vos campagnes, généreux appuis de notre révolution; vous allez reporter à nos frères et déposer solennellement dans vos temples les gages de notre alliance, les drapeaux de la Confédération..... »

Les fédérés s'éloignaient le lendemain, emportant de ces cérémonies grandioses un ineffaçable souvenir. Puissions-nous un jour revoir quelqu'une de ces grandes journées ! puissions-nous encore être capables de pareils enthousiasmes ! puissions-nous voir les Français, pleins des généreuses pensées, des nobles espoirs qui faisaient battre le cœur de leurs pères, se retrouver unis pour quelque grande œuvre nationale !

Si la concorde universelle, le besoin de fraternité, marques touchantes de la Fédération, ne durèrent qu'un moment, du moins leur survécut-il un amour ardent de la liberté et un patriotisme jaloux qui peu après sauvèrent l'indépendance nationale. — Qu'un pareil souffle de généreux patriotisme passe quelque jour sur notre pays, et la France se retrouvera bientôt à la tête des nations !

INAUGURATION

DE LA

CONSTITUTION DE LA RÉPUBLIQUE

10 août 1793

La Constitution de 93 ayant été achevée le 23 juin, la Convention décida qu'elle serait soumise à la ratification du peuple français. En conséquence un décret du 27 ordonna que les assemblées primaires [1] se réuniraient vers le 14 juillet pour émettre leur vote, et que le 10 août, jour anniversaire de la chute définitive de la puissance royale, le résultat du recensement de tous les votes serait déposé sur l'autel de la Patrie.

Le vote des assemblées primaires fut presque partout favorable ; aussi une grande fête fut-elle décidée pour célébrer à la fois l'inauguration de la Constitution et l'anniversaire de la prise des Tuileries. Dès ce moment les assemblées primaires eurent donc à choisir les délégués qui devaient les représenter à Paris, et accepter de nouveau, dans une cérémonie solen-

1. Dans les élections à deux degrés, comme cel es qui se fa saient sous l'empire de la Constitution de 91, les Assemblées primaires se composaient de l'ensemble des ci oyens; ils nommaient les électeurs du deuxième degré, et ceux-ci choisissaient les députés à l'Assemblée.

nelle, la Constitution de 93. Le grand peintre David, chargé de l'organisation de la fête, en avait minutieusement arrêté les moindres dispositions. Elle devait commencer à la Bastille, sur les ruines de la forteresse. Le 10 août, au lever du soleil, la Convention, les envoyés des assemblées primaires, les autorités municipales de Paris, les sociétés populaires venaient prendre leur place. En même temps la foule du peuple, toujours avide de ces beaux spectacles, se pressait autour des corps constitués sur le chemin qu'ils allaient parcourir.

Au milieu des ruines de la Bastille s'élevait un monument, la « Fontaine de la Régénération » ; sur la fontaine une statue de la Nature était représentée pressant ses mamelles et en faisant jaillir « une eau pure et salutaire. »

Au son des musiques guerrières, le président de la Convention, s'avançant vers la fontaine, commence la cérémonie par une invocation à la Nature !

« O Nature, s'écrie-t-i' ce peuple immense rassemblé aux premiers rayons du jour devant ton image est digne de toi, il est libre. Après avoir traversé tant de siècles d'erreurs et de servitude, il fallait rentrer dans la simplicité de tes lois pour retrouver la liberté et l'égalité..... O Nature, reçois l'expression de l'attachement éternel des Français pour tes lois, et que ces eaux fécondes qui jaillissent de tes mamelles, que cette boisson pure qui abreuva les premiers humains, consacrent dans cette coupe de la Fraternité et de l'Égalité les serments que te fait la France en ce jour, le plus beau qu'ait éclairé le soleil depuis qu'il est suspendu dans l'immensité des espaces ! »

Portrait de David.


6

S'avançant alors vers la statue, le président remplit une coupe et y trempe les lèvres. De chaque groupe formé par les délégués des départements se détache le porte-bannière, qui vient prendre la coupe des mains du président et échanger avec lui le baiser fraternel. — Une sincère émotion avait gagné les assistants et plus d'un parmi les vieillards qui portaient les bannières ne pouvait s'empêcher d'exprimer en quelques paroles son enthousiasme patriotique : « Je touche au bord du tombeau, disait l'un dans le langage imagé de l'époque, mais en pressant cette coupe de mes lèvres, je crois renaître avec le genre humain qui se régénère ; » et un autre : « Hommes, vous êtes tous frères ! peuples du monde, soyez jaloux de notre bonheur et qu'il vous serve d'exemple ! »

Ce discours du président, ces paroles imagées, cette cérémonie mythologique ne nous sembleraient guère de mise aujourd'hui, mais à ce moment personne ne s'en étonnait : c'était la façon de penser et de dire prise par les hommes de la Convention dans l'étude assidue de l'antiquité grecque et romaine, ainsi que dans la lecture des philosophes du XVIIIe siècle, dits philosophes de la nature, dont le plus célèbre fut Rousseau. L'organisation, la mise en scène des fêtes s'inspirait des mêmes idées : mais un homme comme David savait tirer de ces allégories les plus puissants effets et la fête du 10 août 93 est une de celles où son génie artistique atteignit le plus remarquable développement.

Nous verrons aussi plus loin que le langage un peu emphatique du président de la Convention ne l'empêchait point de savoir à l'occasion tirer des diverses cérémonies les leçons de patriotisme et de vertu civique qu'elles comportaient.

Quand la cérémonie d'hommage à la Nature fut terminée, le cortège se mit en marche pour suivre les boulevards, gagner la place de la Révolution (actuellement de la Concorde), l'esplanade des Invalides et le Champ-de-Mars. On devait s'arrêter cinq fois, et pour chaque halte une cérémonie nouvelle était préparée, qui rappellerait les grandes journées de la Révolution.

En tête marchaient les sociétés populaires, comme le club des Jacobins, etc. ; sur leur bannière était représenté un œil ouvert au milieu des nuages qu'il pénétrait et dissipait « emblème ingénieux, signe rassurant et menaçant de cette garde vigilante que les sociétés populaires ont toujours faite autour de la liberté, et à laquelle aucun traître n'a pu ni ne pourra échapper. »

La Convention venait ensuite, chacun de ses membres orné d'un bouquet de fleurs des champs ; huit d'entre eux portaient sur un brancard une arche contenant les tables de la Loi, les Droits de l'homme, et l'Acte Constitutionnel. Les représentants du peuple étaient suivis des commissaires des assemblées primaires pour les 87 départements, chaque groupe rangé autour de sa bannière. Ils portaient d'une main la pique, arme célèbre dans les fastes de la Révolution, de l'autre main une branche d'olivier. Le groupe entier était entouré d'un cordon tricolore « emblème bien léger, mais indissoluble, de l'unité et de l'indivisibilité de la Patrie.

Là finissait la première partie du cortège ; elle était séparée de l'autre par une masse de citoyens, qui marchaient dans un désordre voulu : « L'ordonnateur de la fête, David, par une seule idée lui a imprimé son plus beau caractère : après les envoyés des assemblées

primaires il n'y a plus aucune division de personnes et de fonctionnaires, ni même aucun ordre tracé, aucune régularité prescrite dans la marche. Le conseil exécutif était dispersé au hasard, l'écharpe du maire ou du procureur de la commune, les plumets noirs des juges ne servaient qu'à faire remarquer qu'ils marchaient les égaux du forgeron et du tisserand. Là des différences qui semblent imprimées par la nature même étaient effacées par la raison, et l'Africain dont la face est noircie par les feux du soleil donnait la main à l'homme blanc comme à son frère ; là tous étaient égaux comme hommes, comme citoyens, comme membres de la souveraineté. Tout s'est confondu en présence du peuple, source unique de tous les pouvoirs qui, en émanant de lui, lui restent toujours soumis. Et dans cette confusion sociale et philosophique, rendue encore plus touchante par un mélange de paroles, de chants, de musique, de cris de joie qui se croisaient dans les airs, tout a donné la vue et le sentiment de cette égalité sacrée, empreinte éternelle de la création, première loi de la Nature et première loi de la République. »

Cette foule passée, on voyait venir les aveugles, les enfants trouvés sur un char portant cette inscription : « *le malheur consolé et honoré.* » Puis un trophée des instruments et des outils de l'industrie et de l'agriculture — un vieillard et sa vieille épouse traînés par leurs propres enfants sur une charrue « devenue un char de triomphe. »

Huit chevaux blancs ornés de panaches rouges traînaient sur un char monumental une urne qui était censée contenir les cendres des héros de la patrie : « Le sombre cyprès ne faisait point pencher autour de l'urne ses branches mélancoliques. Une douleur,

même pieuse, aurait profané cette apothéose. Des guirlandes et des couronnes, les parfums d'un encens brûlé dans des cassolettes, un cortège de parents le front orné de fleurs, une musique où dominaient les sons guerriers de la trompette, tout dans cette marche triomphale ôtait à la mort ce qu'elle a de funèbre, et ranimait, pour participer à l'allégresse publique, les mânes sacrées des citoyens devenus immortels dans les combats. »

Enfin, pour fermer la marche, un tombereau semblable à celui qui conduisait les criminels au supplice, s'avançait, rempli des attributs de la monarchie et de l'aristocratie. « *Voilà*, disait l'inscription, *ce qui fit toujours le malheur de la société humaine.* »

Le cortège fit halte au boulevard Poissonnière, près d'un arc-de-triomphe élevé en l'honneur des femmes qui avaient pris part à la marche sur Versailles dans les journées des 5 et 6 octobre 1789 : « *Comme une vile proie*, disaient les inscriptions, *elles ont chassé les tyrans devant elles.* » « *Le peuple, comme un torrent, inonda leurs portiques, ils disparurent ;* » et, sous une figure allégorique représentant le peuple : « *sa justice est terrible* » — « *sa clémence est extrême.* »

Les héroïnes des journées d'octobre, assises sur leurs canons attendaient pour se joindre au défilé. Devant elles le cortège fait halte et se masse auprès de l'arc-de-triomphe. Se détachant du groupe des représentants du peuple, le président de la Convention prend la parole et rappelle en quelques mots ces événements mémorables, où pour la seconde fois la majesté royale jusque-là si profondément révérée, dut s'humilier devant la force et la volonté populaires : « Quel spectacle ! dit-il, la faiblesse du sexe et l'héroïsme du courage ! Liberté, ce sont là de tes miracles,

c'est toi qui dans ces deux jours où commencèrent à s'expier à Versailles les crimes des rois, allumas dans le cœur de quelques femmes cette audace qui fit fuir devant elles les satellites du tyran. Par toi, sous des mains délicates roulèrent ces bronzes, ces bouches de feu qui firent entendre à l'oreille d'un roi leurs tonnerres, augures du changement de toutes nos destinées..... ô femmes ! la liberté, attaquée par tous les tyrans, pour être défendue a besoin d'un peuple de héros, c'est à vous à l'enfanter. Que toutes les vertus guerrières et généreuses coulent avec le lait maternel dans le cœur de tous les nourrissons de la France !... les représentants du peuple, au lieu de fleurs qui parent la beauté, vous offrent le laurier, emblême du courage et de la victoire : vous le transmettrez à vos enfants. »

Après ces mâles paroles, le Président passe dans les rangs des femmes, donne à chacune une accolade et pose sur leur tête une couronne de laurier.

Place de la Révolution, nouvelle halte devant la statue de la Liberté : « comme la fille de la Nature, la Liberté paraissait à travers l'ombrage de jeunes arbres dont elle était environnée. Les rameaux des peupliers pliaient sous le poids des tributs offerts à la divinité par l'amour des Français. » Les offrandes étaient des bonnets rouges, des flots de rubans, des inscriptions en vers ou en prose, des guirlandes de fleurs, etc. Tout à côté s'élevait une pyramide colossale formée de tous les attributs de la royauté et de l'aristocratie, couronne, sceptre, fleurs de lys, manteau ducal, écussons, armoiries, etc. » — Rappelant l'exécution du 21 janvier, le président de la Convention prononce une allocution violente : « Ici la hache de la Loi a frappé le tyran — qu'ils périssent aussi

les signes honteux d'une servitude que les despotes affectaient de reproduire sous toutes les formes à nos regards. Que la flamme les dévore ! Justice, Vengeance, divinités tutélaires des peuples libres, attachez à jamais l'exécration du genre humain au nom du traître qui sur un trône relevé par la générosité a trompé la confiance d'un peuple magnanime! » Et prenant une torche, aux frénétiques acclamations de la foule il met le feu à cet entassement des débris de la monarchie.

Une quatrième halte fut faite aux Invalides devant un monument allégorique qui représentait le Fédéralisme aux prises avec l'Unité française. On sait en effet qu'en ces terribles années, à l'invasion étrangère s'était ajoutée la révolte d'un grand nombre de départements de l'Ouest et du Midi, et qu'un instant l'idée de partager la France en républiques fédératives eut quelques chances d'aboutir : c'eût été sans nul doute la disparition de la nation française, L'indomptable énergie de la Convention nous sauva de ce péril comme elle nous arracha au péril étranger Au moment de la fête que nous racontons, partout la lutte était ardente, partout le terrain disputé, sur la frontière du Nord comme en Vendée, sur le Rhin, sur les Alpes, en Normandie, à Lyon, à Toulon, sur les Pyrénées. Mais, confiants dans la supériorité de leur cause, les hommes de la Convention n'hésitaient pas à célébrer dès ce moment la victoire de l'Unité française sur les tristes projets qui eussent fait de notre grand pays un amas confus de peuples faibles à la discrétion des puissances voisines.

« Sur la cime d'un rocher, dit une relation du temps, une statue colossale du Peuple français renoue le faisceau des départements — un dragon, qui repré-

sente le monstre du Fédéralisme, sort des roseaux d'un marais fétide et s'efforce d'atteindre le faisceau pour le briser. Mais le colosse, un pied sur la poitrine du monstre, balance la massue sur sa tête, prêt à le frapper. »

« Peuple français, s'écrie le président de la Convention, te voilà offert à tes propres regards sous un emblème fécond en leçons instructives. Ce géant dont la main puissante réunit et rattache en un seul faisceau les départements qui font sa grandeur et sa force, c'est toi. Ce monstre dont la main criminelle veut briser son faisceau et séparer ce que la nature a uni, c'est le fédéralisme. Peuple dévoué à la haine et à la conjuration de tous les despotes, conserve toute ta grandeur pour défendre ta liberté! Qu'une fois au moins sur la terre la puissance soit alliée à la vérité et à la justice ! fais à ceux qui veulent te diviser la même guerre qu'à ceux qui veulent t'anéantir, car ils sont également coupables. Que tes bras étendus, de l'Océan à la Méditerranée, et des Pyrénées au Jura embrassent partout des frères, des enfants. Retiens sous une seule loi et sous une seule puissance une des plus belles portions du globe, et que des peuples esclaves qui ne savent admirer que la force et la fortune, témoin de tes vastes prospérités sentent le besoin de s'élever comme toi à cette liberté qui t'a fait l'exemple de la terre. »

Enfin le cortège parvint au Champ-de-Mars : au milieu se dressait un énorme rocher personnifiant la « sublime Montagne [1] » et portant à son sommet l'autel de la Patrie.

1. On appelait « la Montagne », parce que ses membres prenaient

Les groupes se rangent au pied et sur les flancs de la montagne. Près de l'autel de la Patrie prennent place les membres de la Convention, les 87 commissaires porteurs des votes des départements, etc. Le président du haut des marches de l'autel publie le recensement des votes des assemblées primaires et, au bruit des salves d'artillerie, proclame la Constitution de 93 :

« Français, dit-il, vos Mandataires ont interrogé dans 87 départements votre raison et votre conscience sur l'acte constitutionnel qu'il vous ont présenté : 87 départements ont accepté l'acte constitutionnel. Jamais un vœu plus unanime n'a organisé une République plus grande et plus populaire.

« Il y a un an notre territoire était occupé par l'ennemi. Nous avons proclamé la République, nous fûmes vainqueurs. Maintenant, tandis que nous constituons la France, l'Europe l'attaque de toutes parts : jurons de défendre la Constitution jusqu'à la mort, la République est éternelle ! »

Après cette proclamation, le président dépose dans l'arche placée sur l'autel de la Patrie, l'Acte constitutionnel et le recensement des votes du peuple français.

Puis les 87 commissaires s'approchent et remettent leurs piques au président, qui les réunit en un seul

place d'habitude sur les sièges les plus élevés de la salle des séances, cette partie de l'Assemblée qui professait les opinions les plus avancées. On ne peut nier qu'en 93 et 94 la France dut son salut à l'énergie sans exemple que déployèrent les « montagnards » dans la lutte contre l'étranger et contre les départements en rebellion.

faisceau noué par un ruban aux couleurs de la nation : « à cet acte qui peignait aux yeux l'unité, l'indivisibilité de la République, les retentissements redou blés de l'airain et les acclamations du peuple ont de nouveau fait monter au ciel la joie de la terre. »

Se tournant alors vers le char triomphal qui porte l'urne où reposent les restes des soldats morts pour la Patrie, le président adresse à leur mémoire une magnifique invocation :

« Terminons, dit-il, cette auguste journée par l'adieu solennel à nos frères qui ont succombé dans les combats — nous avions préparé la liberté, ils l'ont écrite avec leur sang. — Hommes intrépides ! cendres chères et précieuses ! urne sacrée ! je vous salue avec respect, je vous embrasse au nom du Peuple français ! Je dépose sur vos restes protecteurs la couronne de laurier que la Patrie m'a chargé de vous présenter.

» Ce ne sont pas des pleurs que nous donnerons à votre mémoire — pour qui ces larmes ? pour vos parents et vos amis ? — Votre renommée les console — Serait-ce pour vous ? — Ah ! combien vous avez été heureux ! vous êtes morts pour la Patrie, pour une terre chérie de la nature, aimée du ciel ; pour une nation généreuse qui a voué un culte à toutes les vertus... Vous êtes entrés sous la tombe après avoir rempli la destinée la plus glorieuse et la plus désirable qu'il y ait sur terre : nous ne vous outragerons point par des pleurs. Mais, ô frères, c'est en vous imitant que nous voulons vous honorer....... Chers concitoyens, guerriers magnanimes, nous serons dignes de vous ! Nous vous raconterons que nos mains ont achevé

votre ouvrage, que vos armes, dont nous avons hérité, étaient invincibles.

» Que la République triomphe, cette République que l'humanité a chargée de sa cause et qui doit sauver l'Univers ! »

FÊTE
DE LA
RECONNAISSANCE ET DES VICTOIRES

10 prairial an IV — 29 mai 1796

Soldats ! vous avez en quinze jours remporté six victoires, pris vingt-et-un drapeaux, cinquante-cinq pièces de canon, plusieurs places fortes ; fait quinze cents prisonniers, tué ou blessé plus de dix mille hommes..... les deux armées qui naguère vous attaquaient avec audace fuient épouvantées devant vous !... »

Par cette entraînante proclamation dont les accents retentissent comme ceux d'un clairon sonnant la charge, Bonaparte rappelait à sa petite mais héroïque armée les merveilleux résultats obtenus moins de vingt jours après l'ouverture de l'immortelle campagne de 96. — Montenotte, Millesimo, Dega, Mondovi, autant d'étapes, autant de combats victorieux — le roi de Sardaigne, abandonnant l'Autriche, signait l'armistice de Cherasco et voyait nos troupes dans Turin, sa capitale — quelques jours encore, et la sanglante bataille du Pont-de-Lodi nous portait au-delà de l'Adda. Les opérations avaient commencé le 10 avril, le 15 mai nous étions à Milan.

Le Directoire exécutif voulut célébrer à Paris la nouvelle de ces succès inouïs et décréta qu'une grande fête commémorative serait célébrée le 10 prairial (29 mai).

Le jour venu, vers dix heures du matin des salves d'artillerie annonçaient le commencement de la fête, le rappel battait dans toutes les rues et la garde nationale en armes se rendait avec ses drapeaux au Champ-de-Mars et à l'Ecole militaire. De même les troupes de la garnison de Paris et des environs, qu'on appelait alors l'armée de l'intérieur, arrivaient pour concourir à l'exécution du programme. Toutes ces troupes, réparties en quatorze corps portant chacun sur leur enseigne le nom d'une des quatorze armées de la République, devaient les figurer dans la fête et, par les évolutions, les simulacres de combats qu'elles exécuteraient, par les trophées qu'elles porteraient dans le défilé, rappeler au peuple la gloire de ces vaillantes armées qui défendaient la frontière.

A onze heures, le Directoire, les ministres, le corps diplomatique arrivaient à l'École militaire, où quelques instants après venaient les prendre pour les conduire au Champ-de-Mars les présidents et des délégations des corps constitués.

Au centre du Champ-de-Mars on avait élevé une vaste plate-forme de 12 pieds de haut, où l'on accédait par quatre larges rampes dont l'entrée était gardée par des lions, symbole de force, de courage et de générosité. Autour de la plate-forme on avait planté quatorze beaux arbres chargés de trophées ; ces arbres portaient chacun le nom d'une des armées de la République. De l'un à l'autre pendaient en festons des enseignes militaires. A quelque distance, une vaste ligne circulaire était formée par une rangée de canons

et servait de limite à l'emplacement réservé pour la cérémonie.

Au milieu du tertre une statue de la Liberté était représentée assise, environnée de trophées d'armes, s'appuyant d'une main sur la charte constitutionnelle, tenant de l'autre une baguette surmontée du bonnet de Guillaume Tell, emblême de la résistance au despotisme. Autour d'elle brûlaient des parfums dans quatre trépieds de forme antique, et un arbre gigantesque, orné de drapeaux pris à l'ennemi, ombrageait de ses rameaux épais cette Liberté victorieuse.

Aux deux côtés de la statue, à quelque distance, sur des piédestaux élevés, des Victoires et des Recommées, tenant d'une main une palme ornée de couronnes, de l'autre embouchaient la trompette comme pour annoncer à l'univers les exploits des guerriers de la République.

Enfin sur un autel de la Patrie attendaient des couronnes de chênes et de laurier que le Directoire allait distribuer aux armées au nom de la Patrie reconnaissante.

Le Directoire prit place auprès de l'autel, entouré des ministres, du corps diplomatique, etc. Les quatre secteurs de la plate-forme, entre les rampes, reçurent des corps de musiciens et la suite du Directoire, tandis que les corps constitués, les autorités, les groupes des soldats blessés aux armées, etc., se rangeaient en-deçà de la ligne des canons. Les immenses talus qui, depuis la grande Fédération de 90, entouraient le Champ-de-Mars, étaient couverts de tentes d'où devaient partir les corps représentant les quatorze armées.

Quand tout fut prêt, le canon donna le signal des évolutions militaires, qui représentèrent des épisodes

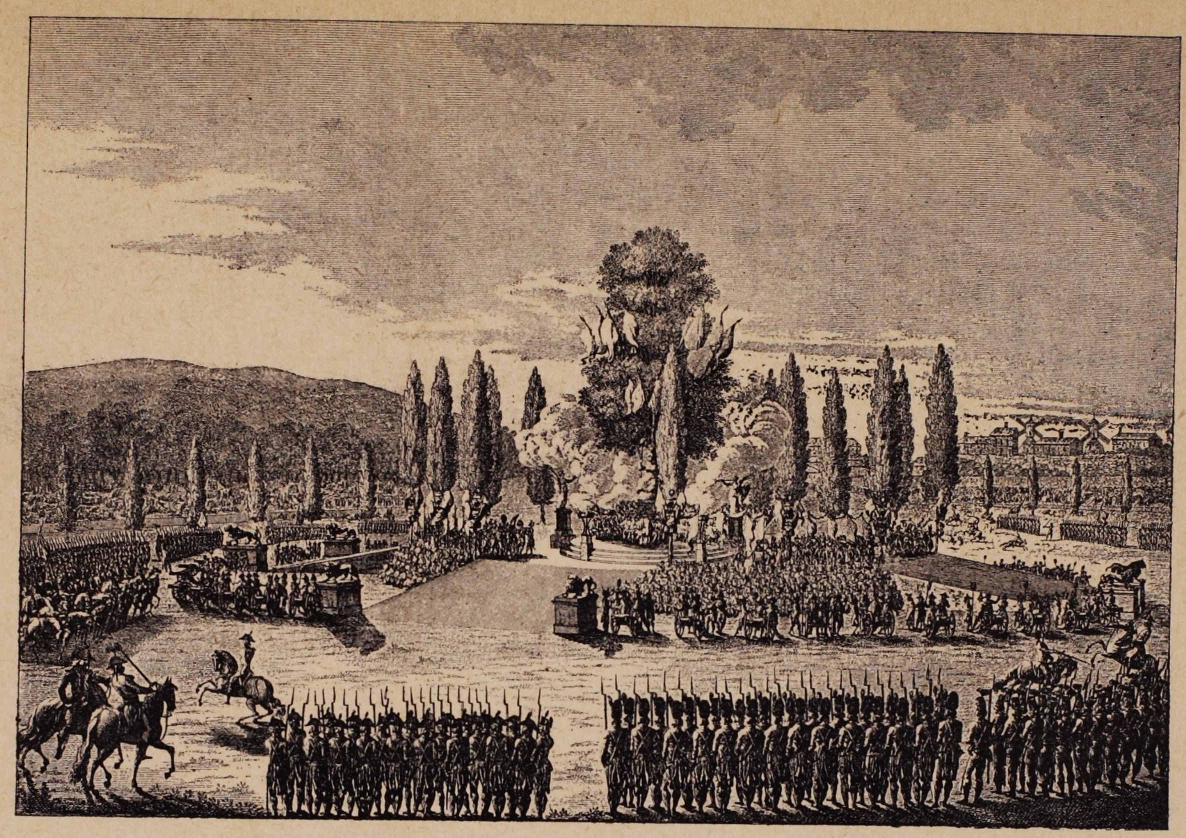
de nos dernières campagnes. — Cependant les musiques militaires se faisaient entendre et les chœurs chantaient des hymnes patriotiques.

Les manœuvres terminées, les vétérans invalides et les soldats blessés, qu'on avait joints aux autres troupes, à un nouveau signal montent vers le Directoire, chaque groupe accompagné du drapeau de l'armée où il avait été blessé.

Carnot, président du Directoire, prend alors la parole :

« C'est au moment, dit-il, où la nature semble renaître, où la terre, se parant de fleurs et de verdure, nous promet de nouvelles moissons, que le peuple français vient dans cette fête solennelle rendre un éclatant hommage aux talents et aux vertus amis de la patrie et de l'humanité........ il est une reconnaissance des nations envers les individus..... vous à qui la France a dû sa régénération politique, philosophes courageux dont les écrits ont préparé la révolution, limé les fers de l'esclavage et dénoncé les fureurs du fanatisme — vous, citoyens, dont le bras intrépide a accompli cette heureuse révolution, fondé la République et lutté depuis sept ans contre le crime, et l'ambition, le royalisme et l'anarchie — vous tous enfin qui travaillez à rendre la France heureuse et florissante, qui l'illustrez par vos talents, qui l'enrichissez de vos découvertes, recevez le témoignage de la reconnaissance nationale !

» Recevez-le surtout, armées républicaines, dont tout rappelle ici la gloire et le succès. C'est vous qui nous avez défendus contre dix rois coalisés, qui les avez chassés de notre territoire, qui avez reporté chez eux les fléaux de la guerre. Vous n'avez pas seulement



Fêtes des Victoires (29 mai 1796).

vaincu des hommes, vous avez surmonté tous les obstacles de la nature, vous avez triomphé des fatigues, de la faim, des hivers..... Immortels guerriers, la postérité refusera d'ajouter foi à la multitude de vos triomphes, mais pour nous l'histoire n'a plus d'invraisemblances........ Pourquoi ne nous reste-t-il plus que votre souvenir, héros morts pour la liberté ! Vous vivrez du moins à jamais dans nos cœurs : la République vous paye ici sa première dette en proclamant votre gloire et sa reconnaissance !

» Armées républicaines, phalanges invincibles dont j'aperçois de tous côtés les trophées, avancez et recevez les couronnes triomphales que le peuple français nous ordonne d'attacher à vos drapeaux ! »

A ces mots, aux sons éclatants des musiques militaires, les représentants de chaque armée s'avancent à leur tour, et le président du Directoire attache une couronne de chêne à leurs drapeaux.

Ce discours de Carnot dit mieux qu'aucun commentaire à quelles grandes mémoires, à quels faits glorieux, à quels exploits inouïs le peuple français voulut en ce jour rendre hommage, mettant à la même hauteur dans l'expression de sa reconnaissance ceux qui avaient préparé la Révolution, ceux dont le courage et l'indomptable énergie avaient su la réaliser, et les phalanges redoutables qui avaient vaincu les despotes étrangers coalisés contre elle.

A titre de curiosité, nous donnons ci-dessous quelques strophes d'un hymne de Lebrun (musique de Castel) composé pour la fête :

O jour d'éternelle mémoire,
Embellis-toi de nos lauriers.
Siècles ! vous aurez peine à croire
Les prodiges de nos guerriers !

Refrain { Buvons, buvons à la Victoire,
Fidèle amante du Français !

Liberté, préside à nos fêtes,
Jouis de nos brillants exploits ;
Les Alpes ont courbé leurs têtes
Et n'ont pas défendu leurs rois.

. . . .

L'Adda sur ses gouffres avides
Offre un pont [1] de foudres armé :
Mars s'étonne, mais nos Alcides
Dévorent l'obstacle enflammé ;
La Victoire a pâli pour ces cœurs intrépides.

. . . .

Rival de la flamme et d'Eole,
Le Français triomphe en courant,
Pareil à la foudre qui vole.
Il renverse l'Aigle [2] expirant ;
Le despote sacré [3] tombe du Capitole.

. . . .

Sous ses lauriers, que Bacchus a d'attraits !
Emplissons, mes amis, la coupe de la gloire
D'un nectar pétillant et frais :
Buvons, buvons à la victoire,
Bientôt nous boirons à la paix !

1. Le pont de Lodi.

2. L'aigle — un aigle est représenté dans les armes de la maison d'Autriche.

3. Le Pape.

FÊTES RELIGIEUSES

FÊTE DE L'ÊTRE SUPRÊME

20 prairial an II — 8 juin 1794

L'article Ier du décret rendu par la Convention le 28 floréal an II (17 mai 94) reconnaissait l'existence d'un Etre suprême et l'immortalité de l'âme. Robespierre et la grande majorité des hommes intruits de son époque avaient depuis longtemps abandonné les pratiques religieuses du catholicisme, dont ils répudiaient les croyances et que de plus ils considéraient comme l'ennemi de tout progrès et de toute lumière. Mais, imbus des doctrines spiritualistes de Rousseau, le culte seul de *la Raison*, inauguré quelques mois auparavant, ne leur paraissait pas répondre suffisamment aux nécessités sociales. Reconnaissant pour la plupart l'existence d'un grand Ordonnateur de l'Univers, ils tentèrent de lui faire rendre un culte nouveau, persuadés qu'une ferme croyance en un Etre tout-puissant et juste serait la base la plus solide de la morale. Ils avaient raison peut-être à leur époque : les sentiments d'honneur, le dévouement civique et le patriotisme pou-

vaient devenir moins ardents quand les dangers de la patrie et l'enthousiasme primitif pour les bienfaits de la Révolution auraient diminué, et l'âme du peuple risquait de se trouver alors sans grande idée directrice, sans loi morale. Les Français n'étaient pas encore arrivés à un état social et intellectuel assez haut, à des méthodes d'éducation assez parfaites, en un mot à cet état supérieur de civilisation qui permet de se passer de toute croyance pour pratiquer sans contrainte les lois de la justice et de l'honneur.

De ces considérations naquit l'article Ier du décret de floréal qui établissait le culte nouveau, et comme conséquence l'article XV qui instituait en l'honneur de l'Être suprême la fête que nous allons raconter.

David, chargé de l'organiser, déploya dans cette œuvre tout son génie de grand artiste pour en faire une cérémonie frappante et grandiose.

La fête eut lieu le 20 prairial an II (8 juin 1794).

« L'aurore annonce à peine le jour et déjà les sons d'une musique guerrière retentissent de toutes parts et font succéder au calme du sommeil un réveil enchanteur.

« A l'aspect de l'astre bienfaisant qui vivifie et colore la nature, amis, frères, époux, vieillards et mères s'embrassent, et s'empressent à l'envi d'orner et de célébrer la fête de la divinité. L'on voit aussitôt les banderoles tricolores flotter à toutes les maisons ; les portiques se décorent de festons de verdure... la chaste épouse tresse de fleurs la chevelure de sa fille chérie ; le fils au bras vigoureux se saisit de ses armes... Cependant l'airain tonne : à l'instant les habitations sont désertes ; elles restent sous la garde de l'honnêteté républicaine. »

C'est ainsi que dans le style de l'époque est pré-

senté par le *Moniteur* le tableau des préparatifs de la fête et nous est faite la peinture un peu exagérée des mœurs patriarcales que les disciples des philosophes de la nature auraient voulu voir renaître.

Dès le point du jour, les salves d'artillerie avaient donné le signal du mouvement, dans tout Paris, les tambours battaient le rappel, les citoyens, les citoyennes, les enfants désignés pour figurer dans le cortège, s'étaient mis en route pour gagner les rendez-vous choisis, qui étaient les chefs-lieux des sections [1].

« Partout les maisons étaient garnies des attributs de la liberté ; la veille au soir elles avaient été toutes ornées comme par enchantement de branches d'arbres, de feuillage, de guirlandes et de fleurs qui répandaient dans les rues une odeur agréable jointe au un coup d'œil enchanteur. Les couleurs tricolores flottaient à toutes lcs fenêtres ; elles étaient devenues la parure de toutes les femmes... »

A huit heures de nouvelles salves d'artillerie donnaient aux groupes formés dans les sections le signal du départ pour le Jardin National (les Tuileries) ; les adolescents, en armes, rangés par bataillons carrés de 12 de front, entouraient les drapeaux des sections, et marchaient au centre ; sur les flancs de la colonne venaient d'un côté les citoyens, portant une branche de chêne, symbole de force, de vertu et de virilité ; de l'autre les citoyennes et les jeunes filles ornées de ceintures, de rubans, de cocardes tricolores. Quel-

1. Paris à cette époque était divisé en 48 sections, et dans chacune d'elles se trouvait un centre de réunion, une sorte de maison commune, où l'on votait, où la garde nationale s'assemblait, où se tenaient les officiers municipaux de la section : c'est ce qu'on appelait le chef-lieu.

ques-unes, vêtues de blanc, portaient au cou des corbeilles pleines de fleurs.

Au Jardin National, une immense estrade en gradins, adossée au château, devait recevoir les représentants du peuple ; en avant de cette estrade s'élevait une sorte d'autel antique d'où devait parler au peuple Robespierre, qui remplit dans cette cérémonie les fonctions du grand-prêtre du culte nouveau. Deux mannequins représentent « l'Athéïsme » et le « Fanatisme » étaient disposés au pied de l'autel.

Dès six heures du matin une foule immense avait envahi le Jardin National, laissant à peine la place nécessaire aux groupes des sections destinés à prendre une part plus active à la cérémonie et à en faire le caractère et la beauté par leur nombre, leur artistique ordonnance, leurs costumes et leurs drapeaux.

Quand toutes les sections furent rangées en ordre dans le jardin, les représentants du peuple vinrent prendre place sur l'estrade destinée à la Convention. « Robespierre, poudré à blanc, la cravate de mousseline artistement nouée, le linge et le gilet de piqué d'une blancheur irréprochable, portait un habit bleu barbeau, une culotte courte, des bas de soie blancs et des souliers à boucles d'or. »

Le président de la Convention, Robespierre, acteur principal dans cette cérémonie, grand-prêtre de la religion nouvelle, s'avance sur le bord de l'autel. A ce moment le canon tonne, les musiques militaires font entendre leurs accents, les voix des citoyens leur répondent. Robespierre prend la parole et prononce alors un discours dont nous reproduirons quelques passages, comme donnant le sens, l'objet, l'esprit de la cérémonie du 20 prairial, l'idée qui dirigeait les gouvernants de cette époque :

« Il est enfin venu le jour à jamais fortuné que le peuple français consacre à l'Être suprême. Jamais le monde qu'il a créé ne lui offrit un spectacle aussi digne de ses regards. Il a vu régner sur la terre la tyrannie, le crime et l'imposture ; il voit dans ce moment une nation entière, aux prises avec tous les oppresseurs du genre humain, suspendre le cours de ses travaux héroïques pour élever sa pensée et ses vœux vers le grand Être qui lui donna la mission de les entreprendre et la force de les exécuter.

» N'est-ce pas lui dont la main immortelle, en gravant dans le cœur de l'homme le culte de la justice et de l'égalité, y traça la sentence de mort des tyrans ?...

» Il n'a point créé les rois pour dévorer l'espèce humaine, il n'a point créé les prêtres pour nous atteler comme de vils animaux au char des rois et pour donner au monde l'exemple de la bassesse, de l'orgueil, de la perfidie, du mensonge... il a créé les hommes pour s'aider, pour s'aimer mutuellement et pour arriver au bonheur par la route de la vertu.

» L'auteur de la nature avait lié tous les mortels par une chaîne immense d'amour et de félicité ; périssent les tyrans qui ont osé la briser !

» Français républicains, c'est à vous de purifier la terre qu'ils ont souillée et d'y rappeler la justice qu'ils en ont bannie....

» Peuple généreux, veux-tu triompher de tous tes ennemis ? pratique la justice, et rends à la Divinité le seul culte digne d'elle.

» Peuple, livrons-nous aujourd'hui, sous ses auspices, aux justes transports d'une pure allégresse, et demain nous combattrons encore les vices et les ty-

rans. Nous donnerons au monde l'exemple des vertus républicaines et ce sera l'honorer encore ! »

Alors Robespierre « armé du flambeau de la Vérité » s'approche du monument qui représentait « les monstres de l'Athéïsme et du Fanatisme » et y met le feu aux acclamations du peuple, tandis que cent mille voix entonnent un hymne à l'Etre suprême. A la place de l'Athéïsme consumé la figure de la Sagesse apparaît aux regards et le président de la Convention prononce un nouveau discours :

« ..... Associons donc la sagesse à toutes nos entreprises ; soyons graves et discrets dans toutes nos délibérations, comme des hommes qui stipulent les intérêts du monde ; soyons ardents et opiniâtres dans notre colère contre les tyrans conjurés; imperturbables dans les dangers, patients dans les travaux ; terribles dans les revers, modestes et vigilants dans les succès. Soyons généreux envers les bons, compatissants envers les malheureux, inexorables envers les méchants, justes envers tout le monde. Ne comptons point sur une prospérité sans mélange, sur des triomphes sans obstacles, ni sur tout ce qui vient de la fortune ou de la prospérité d'autrui ; ne nous reposons que sur notre constance ou notre vertu.

» Seuls, mais infaillibles garants de notre indépendance, écrasons la ligue impie des rois par la grandeur de notre caractère plus encore que par la force de nos armes.....

..... Etre des êtres ! nous n'avons point à t'adresser d'injustes prières ; tu connais les créatures sorties de tes mains, leurs besoins n'échappent pas plus à tes regards que leurs plus secrètes pensées. La haine de la mauvaise foi et de la tyrannie brûle dans nos

cœurs avec l'amour de la justice et de la patrie ; notre sang coule pour la cause de l'humanité ; voilà notre prière, voilà nos sacrifices, voilà le culte que nous t'offrons ! »

Nous avons été amené à citer des fragments importants de ces discours parce qu'à notre avis ces excellentes leçons de morale, de confraternité, de conduite politique ne pouvaient être données plus à propos qu'au jour où s'inaugurait le culte nouveau, et qu'elles en caractérisent bien l'esprit et la tendance.

Ce cérémonial pompeux, ce style plein d'emphase, cette mise en scène théâtrale prêtent peut-être le flanc à une critique railleuse, qui ne fit point défaut dès le lendemain même de la cérémonie et qui fut jointe à des récriminations plus amères causées par l'attitude hautaine de Robespierre et le soin qu'il semblait avoir de se mettre au-dessus de ses collègues.

Après ces légères critiques sur la fête de l'Être suprême et sa mise en scène, il nous faut rendre toute justice aux intentions qui guidaient les organisateurs ; elles sont nettement manifestées dans les discours si remarquables par l'élévation et la beauté du langage que prononça en ce jour le président de la Convention, et peuvent se résumer d'un mot, l'ardent désir qu'avaient les conventionnels d'élever le niveau intellectuel et moral du peuple français.

De nos jours une école historique qui s'est donné pour but de rapetisser, dénigrer, fausser tous les actes de la Révolution, n'a pas manqué de trouver dans la Fête de l'Être suprême une excellente occasion de cruelles railleries — de même fait-elle pour les autres fêtes de la Révolution, en grossissant dé-

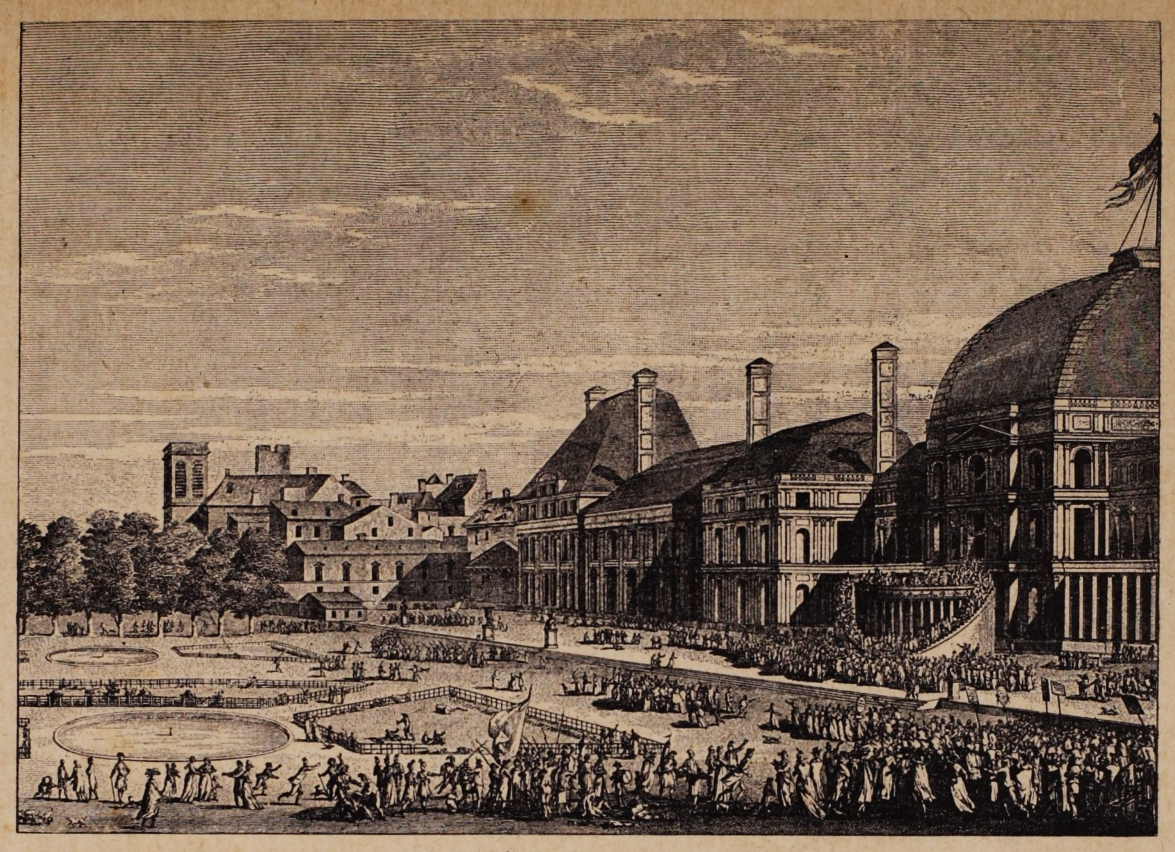
mesurément les exagérations du goût ou les défauts de mesure, sans vouloir comprendre l'esprit de ces fêtes et sans s'avouer que, plus tard, par une sélection bien comprise qui peu à peu ne pouvait manquer de se faire, elles seraient devenues ce que les voulaient les hommes de 93, un puissant moyen de moralisation, un excitant toujours renouvelé du patriotisme et des vertus civiques.

Il serait impossible aujourd'hui de chercher à ressusciter des cérémonies païennes de cette nature sans risquer de tomber sous le ridicule ; et nous n'avons plus à rêver la substitution d'une religion créée de toutes pièces aux religions qui meurent, ni de pompes religieuses nouvelles aux cérémonies de l'Église. Nous aurons d'autres fêtes, avant tout des fêtes de la Patrie, où l'imagination et le génie artistique des David de l'avenir pourront se donner carrière.

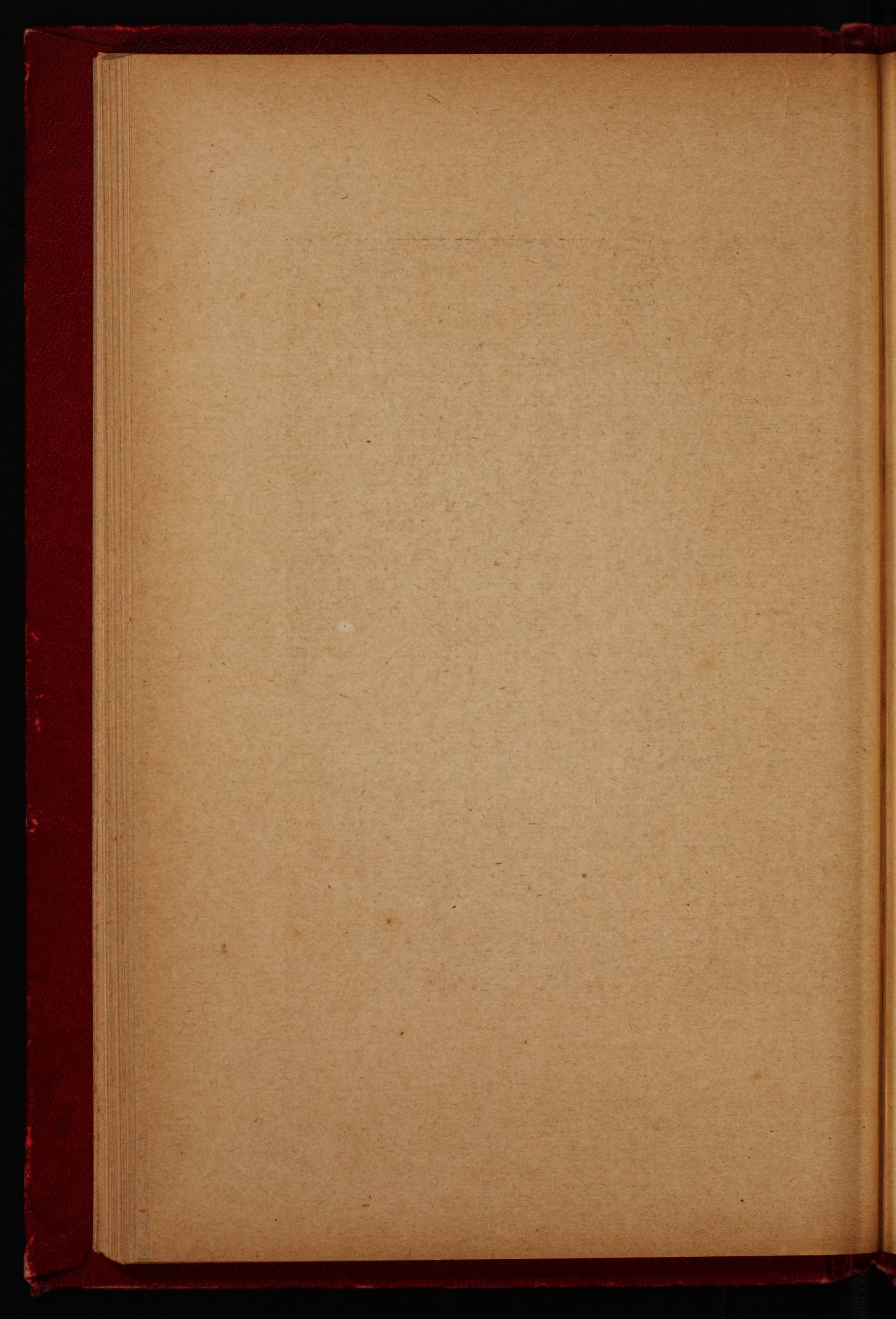
Mais revenons au récit de la fête dont nous ont éloigné quelque peu ces considérations que nous ne pouvions nous dispenser d'exposer :

Quand Robespierre eut terminé son invocation à la Sagesse, comme à l'un des premiers attributs de l'Être suprême, le roulement des tambours annonça le départ pour le « Champ de la Réunion » (le Champ-de-Mars). Il nous faut donner entièrement l'ordre et la description du défilé ; les lecteurs pourront ainsi se faire une idée du magnifique spectacle que nos pères eurent ce jour-là sous les yeux :

Des trompettes et un détachement de cavalerie ouvraient la marche, suivis de sapeurs et de pompiers. Puis venaient les canonniers et leurs pièces. A la suite, un groupe de cent tambours battait la marche et précédait les élèves de l'Institut National militaire. Telle était l'avant-garde. Voyons maintenant défiler



Fête de l'Être Suprême (8 juin 1794).



la masse principale du cortège : 24 des sections s'avançaient d'abord, rangées sur deux colonnes chacune de six personnes de front, les hommes à droite, les femmes et les enfants à gauche. Entre les deux colonnes leurs bataillons d'adolescents, en armes, et par carrés de douze de front.

Les vieillards, les jeunes filles, les autres adolescents armés qui devaient se ranger sur la montagne élevée au Champ-de-Mars formaient le groupe suivant pour lequel chaque section avait désigné dix vieillards, dix jeunes filles, dix adolescents, dix mères de famille. Le petit groupe de chaque section était venu se fondre avec les autres et formait un ensemble aussi touchant pour le cœur que ravissant pour le plaisir des yeux.

Des musiques militaires venaient ensuite, par masses. Puis marchait la Convention, en groupe serré, entouré d'un ruban tricolore soutenu par « l'enfance ornée de violettes, l'adolescence ornée de myrtes, la virilité ornée de chêne, la vieillesse ornée de pampres et d'oliviers. » Chaque représentant tenait à la main un bouquet d'épis de blé, de fleurs et de fruits.

Au centre de la représentation nationale, un char immense à l'antique, couvert d'une draperie rouge qui traînait de tous côtés et chargé de personnages allégoriques costumés à la grecque, s'avançait tiré par huit taureaux vigoureux, aux cornes dorées, couverts de festons et de guirlandes. Sur le char brillait un trophée composé des instruments de l'agriculture et des arts, ainsi que des productions du territoire français. Non loin du char, des figurants de l'Opéra, vêtus de tuniques blanches, comme aux temps anti-

ques les prêtres de Jupiter, portaient sur leurs épaules l'autel de la Patrie.

Un nouveau groupe de cent tambours cadençait la marche des vingt-quatre autres sections, rangées dans le même ordre que les vingt-quatre premières. De la cavalerie fermait le défilé et derrière elle s'élançait la foule immense du peuple.

Le cortège, sorti du Jardin National par le Pont-tournant, fit le tour de la place de la Révolution, suivit le bord de l'eau, traversa la rivière sur un pont de bateaux, suivit la place des Invalides, l'avenue de l'École militaire, et vint déboucher dans le Champ de la Réunion. Là on avait élevé une sorte de montagne, avec des pentes en amphithéâtre : sur la montagne fut dressé de nouveau l'autel de la Patrie. La colonne des hommes à droite, celle des femmes à gauche, vinrent se ranger au pied du monument. Au centre du demi-cercle ainsi formé se groupèrent les bataillons d'adolescents, et sur les pentes de la montagne se réunirent les vieillards, les mères de famille avec leurs enfants dans leurs bras, les jeunes garçons, les jeunes filles vêtues de blanc et portant des corbeilles de fleurs.

Alors recommence la cérémonie du Jardin National : les musiques et les chants se font entendre, le canon tonne, les mères soulèvent leurs enfants dans leurs bras et en font hommage au Père de la Nature, les jeunes filles jettent des fleurs sur l'autel ; les adolescents tirent leurs sabres et jurent de rendre partout la Patrie victorieuse ; les vieillards étendent les mains et bénissent les plus jeunes....

Certes, ce dut être un grand spectacle. « La beauté du jour, la fraîcheur des décorations, la franche

gaieté du peuple, l'unanimité des sentiments, tous les discours, toutes les paroles, la cordialité et l'ordre qui ont régné dans toute la cérémonie, en ont fait la plus belle fête dont le souvenir puisse être perpétué dans les fastes de la Révolution. »

FÊTE DE L'AGRICULTURE

FÊTE DE LA VIEILLESSE. FÊTE DE LA JEUNESSE

A côté des grandes fêtes nationales, comme celles du 14 juillet, du 10 août, etc. la Convention avait songé à instituer des fêtes d'importance moindre, mais qu'elle jugeait cependant tout aussi nécessaires à la culture intellectuelle et morale du peuple français. L'article VII du décret du 28 floréal an II avait décidé que ces fêtes seraient célébrées le décadi, de même que dans nos bourgs et nos villages on choisit le dimanche comme jour de la fête locale.

La lecture seule de la liste de ces fêtes, qu'on peut faire dans notre Introduction, suffit à montrer vers quel but tendaient les conventionnels en créant les fêtes décadaires. Elles ne furent jamais régulièrement célébrées, à peine même le furent-elles. Entr'autres causes d'insuccès de ce projet, il y eut celle-ci, que le peuple, et surtout celui des campagnes, ne comprenait guère les allégories et les sujets mythologiques qu'on lui mettait sous les yeux ; de plus il aimait mieux s'en tenir à ses vieux usages, — nous dirions presque à sa routine — et comme des traditions nouvelles n'eurent pas le temps de se former, ni les fêtes

celui de se mettre peu à peu en harmonie avec les mœurs et les usages de l'époque, celles-ci ne purent répondre à la belle et prévoyante pensée des hommes de la Convention, voulant remplacer les cérémonies du culte catholique par d'autres qui auraient servi à réchauffer, à glorifier, à exalter périodiquement toutes les vertus de l'homme et du Français, en première ligne les vertus civiques et patriotiques.

Comme nous le disions plus haut ces fêtes ne furent presque jamais célébrées, et ce ne fut guère qu'à Paris qu'on en organisa quelques-unes avec un certain éclat. Pour en donner quelque idée à nos lecteurs, nous en avons choisi deux, celle de l'agriculture et celle de la vieillesse, que nous allons raconter en quelques lignes.

FÊTE DE L'AGRICULTURE

10 messidor an IV — 28 juin 96

Le 24 prairial an IV, le Directoire, voulant essayer de redonner quelque vie à une des principales fêtes décadaires, prit un arrêté tendant à faire célébrer « dans tous les cantons de la République, avec tout l'éclat que les ressources des localités pourraient permettre » la fête de l'Agriculture fixée au 10 messidor par de précédents décrets.

Reproduisons ci-dessous quelques articles de l'arrêté

du 24 prairial afin de faire comprendre quel dut être le caractère de ces fêtes dans les cantons où il fut exécuté :

Art. III. — « ..... Toutes les autorités, tous les citoyens et citoyennes, convoqués au son du tambour et des fanfares, se rangeront en ordre sur la place publique.

Art. IV. — Sur la place sera disposé un autel de la Patrie — à quelques pas reposera une charrue ornée de feuillages et de fleurs, attelée de bœufs ou de chevaux, couverts de bandelettes et de rubans tricolores. Dans les localités dont les ressources le permettront, la charrue sera suivie d'un char avec une statue de la Liberté, tenant d'une main une corne d'abondance et montrant de l'autre les ustensiles de labourage entassés sur le devant du char.

Art. V. — La charrue sera précédée d'un groupe de 24 laboureurs, choisis parmi les plus anciens du canton, recommandables par la constance et le succès de leurs travaux — ils seront précédés de leurs femmes et de leurs enfants. Tous tiendront d'une main quelqu'un des outils de la culture, de l'autre un bouquet d'épis ou de fleurs.

Art. VI. — L'administration municipale désignera celui dont la bonne conduite, l'intelligence, l'activité auront mérité d'être proposées comme exemple. Son nom sera proclamé à haute voix et pendant toute la cérémonie il sera placé à côté du président.

Art. VII. — Le président prononcera un discours relatif à l'objet de la fête.

Art. VIII. — Au son des musiques et au chant d'hymnes patriotiques ou appropriés à la circonstance,

le cortège s'avancera dans la campagne et se rangera en ordre dans un champ.

Art. IX. — Les laboureurs se mêleront alors aux citoyens armés et, à un signal donné, feront avec eux l'échange des instruments de culture contre les fusils.

Art. X. — Au son des fanfares et des hymnes, le président enfoncera dans la terre le soc de la charrue et commencera un sillon.

Art. XI. — Les laboureurs rendront les fusils, ornés d'épis et de fleurs, et reprendront leurs outils, autour desquels flotteront des rubans tricolores.

Art. XII. — Le cortège reviendra sur la place publique, où le président et le laboureur qui l'accompagnera déposeront sur l'autel de la Patrie les outils agricoles, et les couvriront d'épis et de fleurs.

Art. XIII. — La fête sera terminée par des danses.

Tout en rejetant cette réglementation excessive, qui n'aboutit guère qu'à de bien faibles résultats, sans le secours des citoyens et leur active participation à la fête comme à l'idée de la fête, n'y aurait-il pas, dans la lecture attentive de ce projet d'organisation, quelques bonnes indications à puiser, pour ceux de nos citoyens dévoués qui, soit comme particuliers, soit comme administrateurs de la chose publique, voudraient quelque jour essayer de donner à nos fêtes locales un caractère supérieur à celui d'une réunion banale et sans but.

A Paris, la fête fut célébrée le 1er messidor avec une certaine solennité. Comme toujours, des trompettes, de la cavalerie, des troupes formaient la tête du cortège et protégeaient sa marche sur les flancs.

La partie principale se composait de deux chars antiques traînés par des bœufs aux cornes dorées.

Le premier char portait une charrue d'or, le deuxième une statue de la Liberté entourée des attributs de l'agriculture. Devant la statue et sur le char, deux jeunes filles d'une merveilleuse beauté, vêtues de blanc, entretenaient le feu de deux cassolettes où brûlaient des parfums. Tout autour marchait un nombreux essaim d'autres jeunes filles, vêtues à la grecque, et portant à leur cou, suspendues à des rubans tricolores, des corbeilles de fleurs et de fruits.

Les deux chars firent le tour du Champ-de-Mars suivis d'un corps de musique, des autorités de la ville de Paris, du gouvernement et des délégués des corps élus. On chanta des hymnes patriotiques, puis le président du Directoire, ayant fait un discours relatif à l'objet de la fête, présenta au peuple deux laboureurs émérites et recommandables à tous égards par leurs vertus privées et civiques. En prononçant leur nom, il posa sur leur tête une couronne de chêne. — Puis, saisissant le manche d'une charrue attelée de deux bœufs conduits par un soldat, il traça un sillon autour de l'autel de la Patrie.

Dans quel but, dira-t-on, toutes ces cérémonies, toute cette mise en scène ? pour bien montrer quelle importance ceux qui avaient en main les rênes du gouvernement attachaient à l'agriculture, pour marquer l'union intime des citoyens des campagnes et des défenseurs de la Patrie ; pour faire voir à tous que le temps n'était plus où les classes privilégiées couvraient de leur mépris, écrasaient sous leur oppression le pauvre cultivateur ; et, qu'après la Révolution, celui qui conduisait la charrue ou qui maniait l'outil avait droit à la considération, aux honneurs, à la fière indépendance tout aussi bien que les hommes plus favorisés que lui par la fortune ou la position

sociale. Ainsi, le mot *Egalité* n'était point une vaine parole, et l'on pouvait attendre de ces hommes, relevés à leurs propres yeux, plus de dignité, de respect d'eux-mêmes, d'indépendance jalouse de leurs droits, plus d'attachement à leur utile profession. Joignez à cela une éducation bien entendue dans l'école, et il était permis d'espérer qu'au bout de quelques années ces masses profondes de la campagne, tenues jusqu'alors dans l'ignorance et la craintive servitude, pourraient compter parmi les plus fermes appuis des doctrines républicaines. Mais déjà, au moment de cette fête de l'Agriculture, en 96, une réaction violente avait partout fait sentir ses effets, et avant peu d'années toutes les espérances des amis de la Liberté et de l'Égalité allaient pour longtemps s'évanouir.

FÊTE DE LA VIEILLESSE

10 fructidor an IV — 27 août 96

Les mêmes raisons qui avaient fait décréter au Directoire, la fête de l'Agriculture leur donnèrent l'idée de célébrer aussi une fête de la Vieillesse. « Le Directoire exécutif, disait l'arrêté du 27 thermidor (14 août)..... Considérant que le spectacle des hommages rendus à la vieillesse vertueuse est pour tous les âges un puissant encouragement à la vertu, ar-

rête..... » suivaient les dispositions à prendre pour chaque municipalité en vue d'une fête des vieillards : « les deux pères de famille et les deux mères de famille de l'âge le plus avancé, non infirmes, et qui jouissaient dans l'arrondissement de la meilleure réputation de probité, de patriotisme et de vertu » ayant été, la veille de la fête, désignés par la municipalité, les jeunes gens « jugés les plus dignes de cette fonction honorable » devaient aller dès le matin orner de feuillage la porte de ces vieillards. Quant aux pauvres infirmes également dignes d'être honorés, mais devenus incapables de prendre part à une cérémonie publique, ils n'étaient point oubliés et comme celles de leurs contemporains plus favorisés du sort, leurs maisons étaient décorées de guirlandes et de fleurs.

Précédée des enfants de huit à douze ans réunis devant la maison commune, accompagnée d'un détachement de jeunes gens en armes et de musique, la municipalité venait prendre à leur demeure les quatre vieillards désignés pour les conduire sur la place publique où ils devaient se rendre « appuyés sur les enfants. » Ils trouvaient là les autres vieillards de la commune rangés « à une place distinguée » puis s'asseyaient sur une estrade pour y écouter le discours de circonstance du président, qui, en terminant, les couronnait de feuillage. Alors de jeunes épouses venaient présenter aux vieillards des corbeilles de fleurs et de fruits, puis la jeunesse les reconduisait chez eux avec la même solennité et revenait se livrer aux danses et aux jeux de son âge.

A part quelques détails un peu puérils qui de nos jours ne manqueraient pas d'exciter les railleries, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'il y avait là des

cérémonies belles et touchantes en même temps que du meilleur exemple.

C'est le poète la Chabeaussière qui avait donné le plan à suivre pour la fête des vieillards, et il put le faire exécuter complètement dans celle que Paris célébra le 10 fructidor.

Les enfants de huit à douze ans, parés de rubans tricolores, se formèrent en cortège au son des instruments et, accompagnés de la jeunesse en armes et des administrateurs de la municipalité, ils vinrent prendre à leur domicile, décoré dès le matin de feuillages et de guirlandes, les vieillards destinés à recevoir les honneurs publics. Chaque vieillard marchait la tête couverte, appuyée sur un enfant tête nue. Puis, l'ordre des cérémonies que nous avons indiqué plus haut fut scrupuleusement suivi. De plus les ressources artistiques de la capitale permirent d'ajouter à la fête l'attrait et le lustre nouveau d'une représentation à l'Opéra donnée le soir en l'honneur des héros de la fête.

« Au premier de nos théâtres, dit un récit du temps, douze loges ornées de guirlandes de fleurs et de draperies étaient réservées aux vieillards et aux magistrats du peuple chargés de les accompagner. Leur entrée fut accueillie par les applaudissements du public : que les témoignages de leur reconnaissance étaient touchants ! Quelques-uns, dans leur modeste simplicité, semblaient ignorer qu'ils fussent l'objet de cet hommage unanime ; d'au res s'inclinaient devant leurs concitoyens rassemblés. Toutes les âmes étaient fortement émues par la nouveauté et l'intérêt de ce spectacle. »

On jouait *Œdipe à Colonne*, pièce de circonstance.

« Jamais Œdipe, involontairement coupable, banni par des fils ingrats, en horreur au peuple, poursuivi par les dieux et cependant invoquant leur courroux contre des enfants impies, ne fut plus menaçant et plus terrible, jamais Polynice ne parut plus repentant et plus digne de pardon, jamais Antigone fidèle n'arracha de plus douces larmes et n'offrit un plus beau modèle.

» La pitié, l'attendrissement avaient ému tous les cœurs. La scène a changé et c'est avec un nouveau plaisir qu'on écoute une pastorale pleine de grâce et de sentiment. (*Le devin du village, de J.-J. Rousseau*). Le devin annonça qu'au village c'était aussi la fête des vieillards : Au milieu d'un groupe riant et nombreux, assis sur une charrue, traînés par leurs enfants, paraissent deux vieillards chargés d'années,

Le temps blanchit leur tête vénérable
Enfants, couronnez-la de fleurs. »

A cet instant les portes des loges s'entr'ouvrent, un essaim d'enfants s'élancent, couronnent les vieillards étonnés, les serrent dans leurs bras et les enchaînent de fleurs.

« Quel spectacle ! qu'il était touchant et nouveau ! une jeunesse extrêmement nombreuse était accourue au théâtre. On savait que les tableaux préparés l'étaient moins peut-être pour les vieillards que pour elle. Elle a voulu recevoir de grands exemples et contempler de beaux modèles : applaudissons à son zèle,

et donnons un juste tribut d'éloges aux sages qui ont animé les arts pour donner à leurs jeunes concitoyens, sous les yeux de leurs pères couronnés, une leçon, qu'ils se sont montrés dignes de recevoir. »

FÊTE DE LA JEUNESSE

Des fêtes périodiques de la jeunesse étaient tout aussi indiquées, tout aussi nécessaires que celles destinées à honorer la vieillesse vertueuse. Elles devaient tendre à développer chez les jeunes gens les sentiments de patriotisme et d'attachement aux devoirs civiques qu'une éducation bien comprise eût déjà fait germer dans leurs intelligences d'enfants.

« Convaincus (arrêté du 19 ventôse an IV) que la fête de la Jeunesse, fixée au 10 germinal (30 mars) doit être célébrée dans toute la République de manière à donner à la jeunesse une grande idée de ses devoirs et à diriger son émulation vers les récompenses décernées par la Patrie..... il est décidé que cette fête comprendra :

1° L'armement des jeunes gens qui, parvenus à l'âge de 16 ans, doivent, aux termes de la loi du 28 prairial an III, être inscrits sur les rôles de la garde nationale ;

2° L'inscription des jeunes gens parvenus à l'âge de 21 ans sur un registre des citoyens ayant droit de

voter dans les Assemblées primaires, et la délivrance de la carte civique ;

3° Les récompenses nationales à accorder aux élèves qui se sont distingués dans les écoles nationales....

Suivaient plusieurs articles indiquant les dispositions à prendre, et entre autres celles-ci :

Art. IV. — Ces cérémonies se feront autant que possible devant un autel de la Patrie. Elles seront accompagnées de chants patriotiques, de discours sur la morale du citoyen, de jeux, d'exercices militaires:

Art. V. — Les vieillards y auront une place d'honneur.

Ainsi nos pères voulaient qu'on fît un jour de fête du jour où pour la première fois un jeune citoyen était admis à l'honneur de donner son sang à la Patrie et de peser par son vote sur les destinées de la France. Nous faisons-nous aujourd'hui une idée aussi haute de nos premiers droits et de nos devoirs les plus sacrés ? pour un trop grand nombre de Français, il est permis d'en douter.

On commence de nos jours à ressusciter les fêtes de la Jeunesse ; elles sont représentées par les fêtes des Sociétés de gymnastique et de tir qui sont un puissant moyen d'éducation patriotique. Ces Sociétés, malheureusement trop peu nombreuses, préparent la jeunesse à supporter virilement et sans faiblir les fatigues d'une campagne ; pour le temps de paix elles lui offrent une distraction des plus salutaires. Des jeunes gens bien doués elles font des hommes exceptionnellement forts et adroits ; quant à ceux qui sont moins favorisés de la nature, elles multiplient

dans d'incroyables proportions les trop faibles ressources que sans des exercices méthodiques et suivis leur corps eût mises au service de leur intelligence et de leur volonté ; de tous elles font des hommes exercés, entraînés, confiants en eux-mêmes. Et par dessus tout, service si nécessaire , si important à notre époque, elles contribuent pour une part importante à faire renaître en France, à y développer l'esprit militaire et la foi patriotique que pendant trop d'années on a pu craindre de voir s'éteindre tout à fait dans ce pays autrefois si fier et si jaloux de ses gloires.

Des réunions fréquentes et solennelles de ces sociétés sont indispensables pour entretenir chez elles l'esprit de travail et d'émulation nécessaire à leurs progrès. — En outre des patriotes plus âgés saisissent dans ces belles journées l'occasion de donner à la jeunesse, de leur voix autorisée, « une grande idée de ses devoirs » comme disait si bien l'arrêté du 19 ventôse, et lui communiquent le souffle d'ardent patriotisme qui les anime. Ainsi comprises, ces réunions nous paraissent les meilleures parmi les fêtes de la Jeunesse.

FÊTES FUNÉRAIRES

LES FUNÉRAILLES DE MIRABEAU

4 avril 1791

La mort de Mirabeau plongea le pays dans le deuil : chacun sentait qu'une des forces de la nation venait de disparaître avec le grand tribun, avec celui qui au 20 juin 89 avait rassemblé en un solide et invincible faisceau les volontés éparses, hésitantes des patriotes de l'Assemblée ; qui leur avait, de sa toute puissante parole, communiqué sa foi en la puissance irrésistible du tiers-état. Depuis cette époque, il est vrai, Mirabeau, ou bien convaincu de la nécessité qu'il y avait pour la France de conserver au pouvoir royal de grandes prérogatives, ou bien encore séduit par le malheur et la grâce souveraine de Marie-Antoinette, et, puisqu'il faut le dire, obligé de ménager la cour dont il avait, dans ses embarras d'argent, accepté les offres intéressées, Mirabeau avait abandonné la cause du progrès démocratique, et l'influence décisive que sa puissance incomparable d'orateur lui assurait dans l'Assemblée, servait maintenant à enrayer la marche en avant de la Révolution.

Mais, au moment de sa mort, la preuve de son alliance avec la Cour n'était point encore faite et il courait seulement des bruits non vérifiés sur « la grande trahison du comte de Mirabeau. » Aussi les regrets furent-ils presque unanimes et la nation fit à son grand tribun des funérailles imposantes.

Quand la nouvelle de cette mort se répandit dans Paris, on put voir la tristesse peinte sur les visages des citoyens de tous les rangs, de tous les partis, de toutes les opinions — la mort faisait taire toutes les inimitiés personnelles et l'envie restait muette devant le spectacle de la douleur publique. Le soir les spectacles furent fermés et le restèrent jusqu'après les funérailles, ce qui ne s'était vu encore que pour la mort des rois.

« Mais, dit un récit de l'époque, la nation française, sensible et généreuse, ne borne point sa sensibilité à de vains et stériles regrets : profondément pénétrée de ce qu'elle doit à l'illustre mort, elle veut que des actes publics, que des solennités vraiment imposantes attestent à la postérité sa douleur et sa reconnaissance. »

Répondant à ce vœu général, une députation des 48 sections de Paris et le directoire de ce département furent présentés par La Fayette à la barre de l'Assemblée nationale pour y soumettre le vœu formé par la commune de Paris de faire à Mirabeau des funérailles solennelles et nationales. L'Assemblée, accueillant aussitôt ce vœu, décréta que Mirabeau avait mérité la reconnaissance de la nation et que la France se chargeait de ses obsèques. Elles eurent lieu le 4 avril.

A cinq heures du soir, la pompe funéraire quitta

l'hôtel de Mirabeau, rue de la Chaussée d'Antin, pour gagner Saint-Eustache par les boulevards, la rue Montmartre, la rue des Fossés-Montmartre [1], la place des Victoires et la rue Coquillière.

Un détachement de cavalerie ouvrait la marche, en avant-garde. Puis La Fayette, à cheval, s'avançait en tête d'un corps nombreux de garde nationale formé par un détachement de chaque bataillon parisien ; les tambours drapés rendaient un son lugubre et sourd. Le bataillon de la Grange-Batelière, que Mirabeau avait commandé, était présent tout entier. Les drapeaux de bataillon étaient voilés d'un crêpe.

A la garde nationale succédaient les députations des sections, puis, en habits de deuil, toute la Société des amis de la Constitution, dont Mirabeau était membre. Enfin le corps électoral, la municipalité, l'Assemblée nationale tout entière, le clergé de Saint-Eustache et l'évêque de Paris. La musique de la garde nationale faisait entendre des accents funèbres.

Le corps était porté par douze officiers de la garde nationale ; quatre députés à l'Assemblée tenaient les coins du drap. Sur un bassin, au centre d'une couronne civique, reposait le cœur, destiné à rester au Panthéon, alors que le corps devait retourner à Argenteuil pour y être inhumé dans le caveau de famille.

» Non, jamais, dit un auteur du temps, la pompe funèbre du despote le plus puissant n'a présenté à l'Europe étonnée un spectacle aussi majestueux que

1. Actuellement le bas de la rue d'Aboukir.

le convoi du grand homme que la France vient de perdre.... un peuple entier sert de cortège, la douleur d'ornement, et le nom de Mirabeau, sangloté par tous les citoyens, est la plus belle oraison funèbre. »

Sur le passage du cortège se pressait une foule immense et recueillie — tous les balcons, toutes les fenêtres, les toits même étaient chargés d'hommes, de femmes et d'enfants.

Le cortège mit trois heures à atteindre Saint-Eustache, où furent déployées toutes les pompes, souvent si imposantes, du culte catholique, rendues plus grandioses encore par l'appareil militaire de la cérémonie. Au moment de l'élévation, comme les tambours voilés faisaient résonner les voûtes de leurs batteries lugubres, tous les gardes nationaux déchargèrent à la fois leurs fusils : à cet épouvantable fracas, les vitraux tombèrent de tous côtés..... on crut un moment que l'église s'écroulait sur le cercueil.

Il était plus de huit heures quand la pompe funéraire, se dirigeant vers Sainte-Geneviève, reprit son chemin aux flambeaux. Cette fois le corps était porté sur un corbillard attelé de six chevaux drapés de deuil, que suivaient deux voitures de deuil à quatre chevaux drapés. A mesure qu'on entrait dans la nuit, le caractère funèbre de la cérémonie s'accentuait de plus en plus, et une impression de tristesse et de deuil grandissait dans tous les cœurs. C'était la première fois qu'on entendait deux instruments d'un tout puissant effet dans les pompes funéraires, le trombone et le tam-tam : « leurs notes, violemment détachées, arrachaient les entrailles et brisaient le cœur. » — « L'impression de la journée, dit Michelet, avait été calme et solennelle, mais à mesure que le jour disparut, que le convoi s'enfonça sous l'om-

bre doublement obscure de la nuit et des rues profondes qu'éclairaient les vagues lueurs des torches tremblantes, les imaginations aussi entrèrent malgré elles dans le ténébreux avenir, dans les pressentiments sinistres..... »

On arriva tard dans la nuit à Sainte-Geneviève. Une nouvelle cérémonie eut lieu pendant laquelle furent prononcés les éloges de Mirabeau. Contrairement aux premières dispositions, le corps, au lieu d'être transporté à Argenteuil, demeura à Sainte-Geneviève pour y attendre l'achèvement du Panthéon, qui devait le recevoir.

Deux ans plus tard les restes de Mirabeau étaient enlevés du Panthéon comme indignes de séjourner dans le temple des grands hommes, à côté de Voltaire et de Rousseau, et portés une nuit au fond du cimetière Saint-Marcel, au lieu dit Clamart, où ils sont depuis, sans qu'on sache même exactement l'endroit où ils furent jetés.

Certes Mirabeau avait mérité ce châtiment infligé à sa mémoire, pour avoir mis un moment au-dessus des intérêts de la patrie ceux d'une famille royale. Mais n'a-t-il pas cru de bonne foi, et d'aucuns ont soutenu cette opinion, trouver dans la politique de résistance, de réaction le bien de la patrie ? peut-être cette opinion fut-elle pour quelque chose dans un revirement qui par malheur eut aussi des raisons moins nobles à évoquer.

Et puis les peines doivent-elles être éternelles ? Et ne devons-nous pas nous souvenir qu'il fut l'homme du 20 juin, qu'en ce jour mémorable il sut être le guide et le soutien des nouvelles forces sociales qui allaient faire échec au pouvoir absolu et aux classes privilégiées. Ne devons-nous pas nous rappeler des

immenses services qu'à tout prendre il a rendus à la cause nationale. Et ses cendres doivent-elles rester pour toujours exilées du Panthéon dont les hommes de 89 les avaient jugées dignes ?

De nos jours nous avons vu aussi les funérailles d'un grand tribun, de Gambetta. Celui-ci n'a point de taches sur sa mémoire. Serviteur passionné de la France et de la République, on peut avec avantage comparer les services politiques qu'il a rendus à son pays à ceux de Mirabeau. Mais il lui revient encore, et par dessus toute chose, une gloire plus grande et plus pure : c'est de n'avoir point, dans les plus effroyables désastres, désespéré de la patrie. Et si ses efforts généreux et ceux de ses vaillants collaborateurs n'ont pas eu le résultat tant désiré, du moins ils ont sauvé l'honneur de la France, et c'est là le plus beau titre de Gambetta à la reconnaissance nationale.

Le peuple de France l'avait bien compris, et si le grand tribun, le grand chef politique ne furent pas oubliés, c'est avant tout le grand patriote, le chef indomptable de la défense contre l'étranger, l'homme en qui reposaient tant de patriotiques espérances que les Français voulurent honorer dans ces grandioses funérailles.

TRANSLATION

DES CENDRES DE VOLTAIRE AU PANTHÉON

11 juillet 1791

La question de la sépulture de Voltaire et d'honneurs solennels à rendre à sa mémoire n'ayant pas reçu de solution définitive dans les premiers jours où elle fut agitée, l'Assemblée avait décrété que les restes du célèbre philosophe seraient provisoirement transférés de l'abbaye de Sellières à l'église de Romilly qui en réclamait la possession, en attendant qu'il fût statué d'une façon certaine sur les honneurs à lui rendre.

Chargé d'un rapport à ce sujet, Gossin vint le lire à l'Assemblée le 30 mai 1791 : « Voltaire, disait-il, a terrassé le fanatisme, dénoncé les erreurs de nos antiques institutions, déchiré le voile qui couvrait toutes les tyrannies. » L'Assemblée, se ralliant aux conclusions du rapport, décréta que Voltaire était digne de recevoir les honneurs décernés aux grands hommes, qu'en conséquence ses cendres seraient transférées de l'église de Romilly dans celle de Sainte-Geneviève. En même temps elle chargeait le département de

Paris des mesures à prendre pour l'exécution de ce décret.

S'étant entendu avec la municipalité de Romilly, le département de Paris fixa la cérémonie au 11 juillet, et le 10 au soir se rendit au pont de Charenton pour recevoir les restes de Voltaire et les conduire à la Bastille. Là un monument funéraire avait été construit sur les ruines avec des pierres de la forteresse. Jusqu'au lendemain les cendres y furent gardées par une députation de la municipalité et par des groupes de citoyens et de gardes nationaux. Sur une des faces du monument on lisait : « Reçois dans ce lieu où t'enchaîna le despotisme [1], Voltaire, les honneurs que te rend la Patrie. »

Le 11 au matin on put craindre d'être obligé de remettre à un autre jour la cérémonie ; la pluie la retarda d'heure en heure de huit heures jusqu'à plus de midi. Malgré tout, un immense concours de citoyens se pressait sur les boulevards pour y attendre le défilé. Enfin vers deux heures et demie leur longue attente fut récompensée et ils virent apparaître la tête du cortège, un détachement de cavalerie et ses trompettes, les sapeurs, le bataillon des élèves militaires, la députation des collèges, etc. Puis marchait un corps de musique, suivi des sociétés patriotiques. Derrière elles venait la députation de la garde nationale avec de nombreux tambours, les vainqueurs de la Bastille, dont la présence était remarquée dans toutes les cérémonies aussi bien que dans tous les mouvements de la rue ; les forts de la halle avec leur pittoresque costume agrémenté ce jour-là d'un sabre énorme ; les piquiers du faubourg Saint-Antoine, et

1. Voltaire avait été quelque temps enfermé à la Bastille.

au milieu d'eux les procès-verbaux relatant l'assemblée des électeurs de 89, la prise de la Bastille, etc. — puis sur une table portée par de robustes épaules des pierres de la Bastille, des boulets de la forteresse, des chaînes de ses cachots. D'autres citoyens soutenaient des médaillons représentant Franklin, Mirabeau et Rousseau.

Après les Suisses et les gendarmes nationaux marchaient un corps de musique et les artistes des théâtres précédant la statue de Voltaire (celle de Houdon) portée par des hommes vêtus à l'antique.

Autour d'eux les élèves de l'école de peinture et d'architecture, costumés en Romains, portaient des médaillons où on lisait les titres de toutes les œuvres de Voltaire.

L'Académie et les gens de lettres environnaient un coffre d'or renfermant les 70 volumes de ses œuvres, donnés par Beaumarchais.

Des musiciens et des choristes formaient un groupe nombreux devant le sarcophage. Douze chevaux blancs, attelés par quatre de front, couverts d'une simple draperie aux couleurs nationales et conduits par des hommes vêtus à l'antique, traînaient un char élevé sur lequel reposait un sarcophage de porphyre, contenant le cercueil. Derrière le chevet une figure symbolique de l'Immortalité posait une couronne sur la tête de Voltaire. « Quatre Génies, dans l'attitude de la douleur et tenant des flambeaux renversés, ornaient les faces latérales, et quatre masques scéniques décoraient les quatre angles du couvercle du sarcophage. Tous ces ornements étaient en bronze, et reliés par des guirlandes de laurier. »

Sur la face de devant on lisait :

AUX MANES DE VOLTAIRE

« *L'Assemblée nationale a décrété, le* 30 *mai* 1791 »
« *Qu'il avait mérité les honneurs dus* »
« *Aux grands hommes.* »

Sur les autres faces étaient gravés des vers de Voltaire. Enfin « une large draperie de velours bleu parsemé d'étoiles d'or, avec des franges et des crêpines aux couleurs nationales, ornait les deux côtés du char. »

L'ensemble de l'édifice montait presque à la hauteur du deuxième étage des maisons.

Le cortège suivit tous les boulevards, revint au Pont-Royal par le quai des Tuileries, prit le quai Voltaire, où il s'arrêta devant la maison du marquis de Villette. C'est dans cette maison hospitalière que Voltaire était mort, entouré de soins touchants et dévoués.

Quand les orateurs eurent rappelé à ce propos quelques-uns des souvenirs du grand homme, la famille de Villette se joignit au cortège qui, sous la pluie, hâta sa marche vers le Panthéon.

A Sainte-Geneviève, la grande cérémonie se termina par des discours rappelant les immenses services que Voltaire avait rendus à la liberté de conscience, au progrès sous toutes ses formes, à l'humanité tout entière.

HONNEURS

RENDUS AUX VICTIMES DU DIX-AOUT

Cérémonie du 27 août 92

A la prise des Tuileries, dans cette journée du 10 août 1792 qui marqua la chute définitive du pouvoir royal, un grand nombre de citoyens avaient succombé.

Dans la séance du mardi 14, une députation de la section de la place Vendôme fut présentée à la barre de l'Assemblée par Robespierre qui prit la parole en ces termes : « Nous avons vu tomber la statue d'un despote [1] et notre idée a été d'ériger à la place un monument à la Liberté..... Nous vous proposons de décréter qu'au lieu où était la statue de Louis XIV, à la place Vendôme, il soit élevé une pyramide funéraire aux citoyens morts le 10 en combattant pour la Liberté..... »

Cette motion, accueillie par des applaudissements, fut renvoyée au comité d'instruction publique, afin qu'il organisât une fête funéraire après entente avec la Commune de Paris. De plus, sur la demande d'une députation de fédérés, la fête fut déclarée nationale et mise à la charge du trésor public.

1. On avait abattu la statue de Louis XIV érigée place Vendôme.

Le 24 apparaissait une affiche de la Commune : « Citoyens, une fête nationale sera célébrée dimanche en l'honneur de nos frères morts en combattant pour la Liberté. Les représentants du peuple déposeront des couronnes civiques au pied de la pyramide qui sera élevée aux Tuileries. Que chaque citoyen assiste à cette fête auguste avec sa guirlande de chêne ou de fleurs, avec sa couronne, pour la déposer à la fin de la cérémonie au bas du monument élevé à la gloire des héros qui nous ont aidé à vaincre les tyrans. Que toutes les couronnes que prodiguera l'enthousiasme y soient amoncelées ! Vieillards, guerriers, femmes, jeunes filles, accourez-y tous avec vos offrandes : les fêtes du peuple doivent respirer le sentiment le plus pur et ne ressemblent en rien à celles que commandaient les despotes. »

Le cortège partit de la place de l'Hôtel-de-Ville. Il était formé des combattants de la Bastille, des volontaires parisiens, marseillais, etc. portant les étendards pris aux Suisses. Puis venaient deux pièces de canon et sur des sarcophages traînés par des bœufs, les trophées des citoyens tués le 10 août. La municipalité, une députation de l'Assemblée, entourant une statue de la Liberté, terminaient le défilé.

Au milieu des Tuileries s'élevait un obélisque colossal, sur lequel étaient gravés ces mots : « *Silence ! ils reposent.* »

En avant de l'amphithéâtre occupé par les membres de l'Assemblée, on avait dressé la tribune aux harangues d'où J.-M. Chénier prononça l'oraison funèbre des « illustres victimes de la tyrannie. »

« Cette fête était toute païenne, dit Mortimer-Ternaux ; pour la première fois depuis le commencement de la Révolution, la religion ne fut point appelée à

prier sur le cénotaphe des morts dont on honorait la mémoire. »

L'absence des représentants de la religion n'empêcha point la cérémonie de revêtir un grand caractère : les impressions de la journée du 10 août vibraient encore dans les âmes ; les combattants des Tuileries étaient là, ils venaient honorer ces morts glorieux après avoir eux-mêmes vingt fois risqué leur vie à côté d'eux ; les mères, les femmes, les amantes, dans toute l'acuité de la douleur, revoyaient à travers leurs larmes ces corps inanimés que le soir du 10 août elles étaient allées reconnaître..... et puis l'étranger était aux portes et chaque patriote sentait que bientôt sans doute viendrait son tour de tomber les armes à la main.

FUNÉRAILLES

DE LE PELETIER SAINT-FARGEAU

24 janvier 1793

Le 20 janvier 1793, vers six heures du soir, Michel Le Peletier, membre de la Convention nationale, venait de s'asseoir à une table d'un restaurant du Palais-Royal, lorsqu'un homme de haute taille, après avoir demandé à la dame de comptoir si c'était bien là le représentant Le Peletier, s'approcha de lui en disant : « Est-il vrai que tu as voté la mort du roi ? » — « Oui, répondit Le Peletier, et je l'ai fait persuadé que tel était mon devoir. » — « Eh bien, meurs donc à ton tour, scélérat ! » et il plonge un poignard dans le cœur du conventionnel.

Après quelques heures d'atroces souffrances, le Peletier succomba en demandant qu'on ne recherchât point l'assassin et sa dernière parole fut digne de sa noble vie : « Je meurs content, je meurs pour la liberté de mon pays. »

Un des meilleurs serviteurs de la République et de la France venait de disparaître. Représentant du Loiret qui l'avait choisi à la fois pour ses talents et pour sa réputation plus que justifiée de scrupuleuse

honnêteté et de rare vertu, Le Peletier venait de mettre au jour son grand projet d'éducation commune et nationale. A côté de choses peu réalisables aujourd'hui, ce projet contenait en germe toutes les réformes et tous les progrès que près de cent ans après lui, entravés ou rejetés en arrière par toutes les réactions, nous n'avons pu encore complètement mener à bien.

« Trois fois bénie, dit Michelet, sois la cendre de l'homme vraiment honnête et bon qui par l'excellence de cœur fit plus que les politiques, qui mit l'heureuse délivrance, le grand bienfait surtout en ceci que l'enfant n'eût plus faim ni froid, qu'élevé au grand air, dans les exercices des champs, il fût un enfant heureux, qu'il devînt le nourrisson même de la patrie. »

Les funérailles de Le Peletier furent célébrées le 24 janvier. Dès le matin le corps découvert et sanglant était exposé place Vendôme. Sur le corps, à côté de la blessure, on voyait le poignard qui l'avait faite.

La Convention, la municipalité, les autorités du département, arrivées place Vendôme et rangées devant le catafalque, le président de la Convention posa sur la tête de son collègue assassiné une couronne de chêne et de fleurs, et retraça en quelques paroles émues les services rendus par Le Peletier comme représentant du peuple et rappela les nombreux témoignages de sa foi républicaine.

Un fédéré d'Orléans prit ensuite la parole pour exprimer les regrets de la patrie, dire les vertus privées et civiques du représentant du Loiret et glorifier

sa mémoire par le récit de sa vie toute d'honnêteté et de bienfaisance.

Le convoi, immense, d'une imposante grandeur, prit d'abord par la rue Saint-Honoré : sur un char sépulcral très élevé, décoré avec magnificence, reposait le corps du conventionnel, la blessure s'offrant sanglante aux yeux de tous. Debout sur le char funèbre, une statue de la Loi étendait le bras comme pour saisir l'assassin.

Derrière le mort marchait sous ses voiles noirs la jeune orpheline, fille de Le Peletier, que la France venait solennellement d'adopter pour sa fille. Près d'elle était un groupe d'enfants, touchante allusion à la pensée constante de Le Peletier, l'éducation nationale de l'enfance.

Dans le cortège on voyait la Convention tout entière, la Commune, la Société des Jacobins, les sections en armes, avec leurs piques ornées de cyprès ou de torches funéraires, toutes les sociétés ou corporations de la capitale avec leurs bannières voilées de crêpe.

« Il y avait là un deuil réel : la Convention, la Commune, toute la France révolutionnaire ne feignaient point la douleur — la plupart sentaient trop bien qu'ils menaient leur propre deuil, et ce poignard qu'on avait laissé sur le mort près de sa blessure sanglante planait sur tous. » Presqu'au moment, en effet, où Le Peletier était frappé en plein jour avec une audace inouïe, on apprenait l'assassinat à Rome de Basville, le chargé d'affaires du gouvernement français : tous les amis de la liberté voyaient bien le sort qui les attendait ; pour les ennemis de l'intérieur comme pour l'étranger ils étaient hors la loi et contre

eux tous les moyens étaient bons et licites. « Cette génération, dit Michelet, était vouée à la ruine, à la mort......... cette pompe était la leur, ils prenaient leur part dans les funérailles. C'était pour eux aussi que les drapeaux se voilaient de crêpe, que les tambours battaient ces roulements funèbres, que ces trompettes, contenues sous leurs tristes sourdines, sonnaient à voix basse comme un chant de mort. »

D'accord avec la tristesse funèbre de la cérémonie, le ciel était bas, voilé d'épais nuages, et dans cette sombre journée d'hiver le deuil semblait répandu sur toute la nature.

Beaucoup marchaient pleins de sombres pensées ; mais ce n'était point pour leur vie que craignaient ces hommes héroïques, leur vie dont ils avaient fait d'avance le sacrifice ; c'était pour l'œuvre de régénération qu'ils avaient entreprise et qui, attaquée de toutes parts avec fureur, semblait devoir disparaître avec eux pour jamais.

Cependant le long de la route funéraire on s'entretenait des vertus de Michel Le Peletier, de son dévouement aux idées nouvelles, fait si remarquable chez un magistrat de l'ancien régime ; de son immense fortune mise au service de la liberté, de sa bienfaisance. On se rappelait ses travaux, son rapport sur le code pénal, empreint d'un sentiment si vif d'humanité, et surtout son plan d'éducation nationale, commune, gratuite, obligatoire.

Au Panthéon, le frère de Le Peletier prononça l'adieu solennel. La Convention, rangée autour du cercueil, jura le salut de la patrie.

A la mémoire de Le Peletier furent prodigués les plus grands honneurs. A Paris, une section, une rue qui

le porte encore aujourd'hui, une place publique, en province, une commune reçurent son nom, et la Convention fit placer dans la salle de ses séances un tableau de David qui rappelait sa mort.

TRANSLATION

DES CENDRES DE ROUSSEAU AU PANTHÉON

20 vendémiaire an III — 11 octobre 1794

Le 25 septembre 1791, les habitants d'Ermenonville élevèrent un modeste monument à la mémoire de Jean-Jacques Rousseau dans un vieux bois de châtaiguiers où il aimait à se reposer : en présence de la foule des villageois et sous les auspices de deux vieillards que Rousseau avait particulièrement affectionnés, on forma de quelques pierres entassées, une espèce d'autel, de monument commémoratif, sur lequel fut placé le buste du philosophe de Genève avec cette inscription :

« *Ici Rousseau aimait à se reposer.* »

Ce premier hommage rendu à la mémoire du grand philosophe par le charmant pays où s'étaient écoulés ses derniers jours parut aux hommes de la Convention de beaucoup insuffisant pour témoigner la reconnaissance de la France à l'un des deux ou trois hommes qui avaient le plus fait pour préparer la Révolution. Ils décrétèrent donc que les cendres de Rousseau

seraient portées au Panthéon, et chargèrent le comité d'instruction publique d'un rapport sur la cérémonie à préparer dans ce but. Lakanal, chargé du rapport vint, le 18 septembre 94, le lire à la barre de la Convention. Nous en donnerons quelques extraits comme marquant bien les raisons qui firent décerner les honneurs du Panthéon au grand philosophe.

« Citoyens, dit Lakanal, vous avez accordé les honneurs du Panthéon et décerné une statue à Jean-Jacques Rousseau. Votre comité d'instruction publique m'a chargé de vous soumettre ses vues sur cet acte solennel de justice nationale. La voix de toute une génération nourrie de ses principes appelle au Panthéon l'auteur du *Contrat Social* et d'*Emile*......... Seul, sans appui, sans prôneurs, il osa, au milieu d'un peuple endormi dans les fers, battre en brèche tous les préjugés de naissance, de grandeur, de richesse ; il proclama l'égalité naturelle ; il mit à leur vraie place, c'est-à-dire au niveau du néant, le rang et la noblesse..... il fit plus, il tira d'un injuste et avilissant oubli les professions utiles ; il nous apprit à honorer le travail, la pauvreté, le malheur, à dédaigner tout ce qui déifiait l'infamie et la corruption des hommes, et à entourer de considération et d'estime ce que méprisait leur fol orgueil..... »

Suivait un projet de décret, adopté aussitôt par la Convention, qui fixait la fête au 2e décadi de vendémiaire (le 20).

Dès le 18, à six heures du soir, le corps exhumé de l'île des Peupliers, à Ermenonville, arrivait à la place de la Révolution sur un char ombragé d'arbustes et de fleurs. Accompagné par des habitants d'Er-

menonville, par des groupes délégués de Montmorency, de Franciade (Saint-Denis), il était attendu par une députation de la Convention.

Pour le recevoir, on avait, au milieu du grand bassin des Tuileries, formé une île de verdure qui rappelait l'île des Peupliers, avec un monument funéraire où fut déposé le corps. Durant la cérémonie, les élèves de l'Institut national de musique firent entendre des airs du *Devin du village*, œuvre de Rousseau. Pendant toute la soirée et toute la journée du lendemain, la foule se pressa au Jardin national (des Tuileries) comme à une sorte de pèlerinage sacré.

La matinée du 20 fut consacrée aux derniers préparatifs. « L'ordonnateur de la fête, dit le *Moniteur* dans le compte-rendu de la séance de la Convention, vient avertir le président que tout est préparé. Au même moment les citoyens composant l'Institut national de musique entrent dans la salle ; ils exécutent plusieurs morceaux de la composition de Jean-Jacques ; un hymne chanté ensuite célèbre sa mémoire...... la Convention se rend à la fête, il est midi. »

Admirons en passant ce fait trop oublié : c'était le décadi (le dimanche de l'époque, et il n'y en avait que trois par mois), c'était le matin d'une grande fête nationale, et la Convention était en séance, et elle ne la levait que pour aller directement à la fête. Ne serait-il pas à souhaiter que nos représentants s'inspirassent quelque peu de cet exemple ?

La Convention vint prendre place dans une vaste tribune qui couvrait alors le péristyle du palais, et son président donna lecture au peuple des décrets rendus par ses représentants pour honorer la mémoire de Rousseau. Puis, aux acclamations de la multitude, il

annonça les nouveaux succès de l'armée de Sambre et Meuse qui, complétant sa victoire de Fleurus, venait le 2 octobre (11 vendémiaire) après une série de combats victorieux, de forcer les lignes de la Roer [1], mettant fin de ce côté à la glorieuse campagne de 94. La fête ne pouvait commencer sous de meilleurs auspices.

Un corps de gendarmes à cheval, des trompettes, un escadron de cavalerie, l'Ecole de Mars ou des Elèves militaires, ouvraient le défilé.

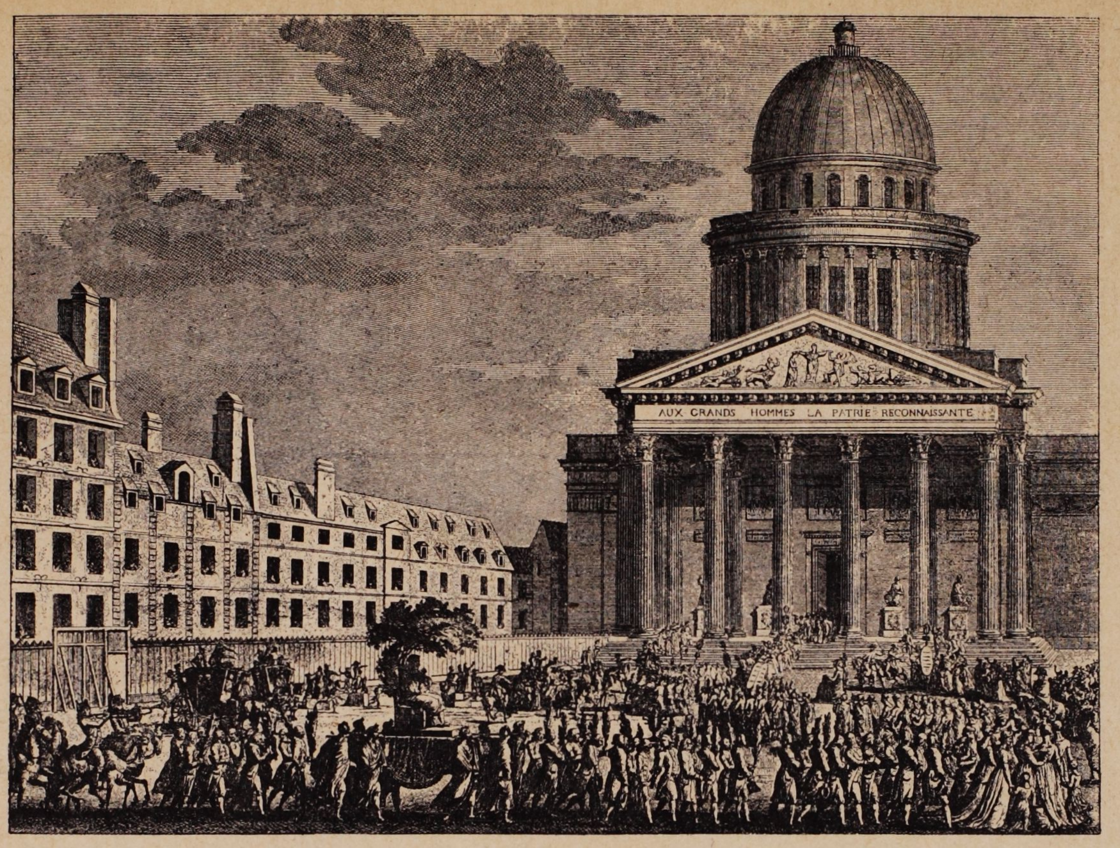
Puis venait un corps nombreux de musiciens et derrière eux un groupe de botanistes portant des plantes de toute espèce rappelant ainsi l'amour de Rousseau pour leur science et pour les promenades dans la campagne et sous les bois. Une inscription disait : « *L'étude de la nature le consolait de l'injustice des hommes.* »

Plus loin on voyait un deuxième groupe formé par des artisans munis de leurs instruments de travail. L'un d'eux portait une bannière où ces mots étaient écrit : « *Il réhabilita les arts utiles.* »

Les députés des sections suivaient les ouvriers et portaient la Table des Droits de l'homme, avec cette inscription sur leur bannière : « *Il réclama le premier ces droits imprescriptibles.* »

Au centre du cortège roulait un char surmonté d'une statue de la Liberté. Autour du char, un groupe de mères, vêtues à l'antique, tenaient leurs enfants par la main ou portaient les plus petits dans leurs bras :

1. La Roer, affluent de droite de la Meuse. Sa direction est sensiblement parallèle à celle du Rhin, et elle constitue une ligne de défense sérieuse entre la Meuse à Liège et le Rhin à Cologne.



Translation des cendres de J.-J. Rousseau au Panthéon (11 octobre 1794).

« *Il rendit les mères au devoir et les enfants au bonheur* » lisait-on sur la bannière.

Un autre char portait la statue de Rousseau, accompagnée des habitants d'Ermenonville, de Montmorency, de Franciade (Saint-Denis). Leur bannière rapelait le séjour de Rousseau : « *C'est au milieu de nous qu'il fit Héloïse, Emile et le Contrat social.* »

D'autres habitants d'Ermenonville se tenaient autour de l'urne cinéraire qui renfermait les restes du philosophe et où étaient gravés ces mots : « *Ici repose l'ami de la nature et de la vérité.* » — « *Genève aristocrate l'avait proscrit, Genève régénérée a vengé sa mémoire* » était la devise adoptée par le groupe des Génevois.

La Convention fermait la marche, précédé du Contrat social porté sur une tablette par des représentants du peuple.

Au Panthéon on chanta de nouveau des hymnes patriotiques destinés à rendre hommage à Rousseau. A l'un d'eux, composé par J.-M. Chénier, avec musique de Gossec, on chantait comme refrain :

« O Rousseau, modèle des sages,
Bienfaiteur de l'humanité,
D'un peuple fier et libre accepte les hommages.
Et, du fond du tombeau, soutiens l'égalité. »

Puis Cambacérès, président de la Convention, prit la parole en ces termes :

« Citoyens, les honneurs du Panthéon, décernés aux mânes de Rousseau, sont un hommage que la nation rend aux vertus, aux talents, au génie............ il a honoré l'humanité, il a étendu l'empire de la rai-

son et reculé les bornes de la morale. Voilà sa gloire, voilà ses droits à notre reconnaissance.

Apôtre de la liberté et de l'égalité, il a été le précurseur qui a appelé la nation sur les routes de la gloire et du bonheur — c'est à Rousseau que nous devons cette régénération salutaire qui a opéré un si heureux changement dans nos mœurs, dans nos coutumes, dans nos esprits, dans nos lois.

Au premier regard qu'il jeta sur le genre humain, il vit les peuples à genoux, courbés sous les sceptres et les couronnes : il osa prononcer les mots d'égalité et de liberté......... sa vie aura une époque dans les fastes de la vertu, et ce jour, ces honneurs, cette apothéose, ce concours de tout un peuple, cette pompe triomphale, tout annonce que la Convention veut acquitter à la fois envers le philosophe de la nature et la dette des Français et la reconnaissance de l'humanité ! »

— —

FÊTES DE LA DEUXIÈME ET DE LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE

FÊTE DE LA CONCORDE

21 mai 1848

Au mois d'avril 1848, le Gouvernement provisoire décréta qu'une grande fête aurait lieu au Champ-de-Mars, le 4 mai, jour où l'Assemblée nationale que la France allait élire se réunirait pour la première fois.

Les hommes dévoués qui à ce moment se trouvaient chargés de diriger les affaires publiques, avaient à remplir un rôle bien difficile et bien ingrat. Au milieu des troubles inévitables causés par la brusque substitution d'un gouvernement à un autre, il leur fallait dès le premier jour, d'un côté rassurer les intérêts si prompts à s'alarmer, de l'autre donner quelques satisfactions aux revendications sociales de ceux qui avaient combattu en février 48, et qui, selon leur généreuse parole, avaient mis « trois mois de misère au service de la République. »

En réunissant dans une grande fête, qu'ils voulurent nommer fête de la Concorde, tous ces éléments

en ébullition, en les ralliant autour de ces idées supérieures la grandeur et la prospérité de la patrie, le bonheur de ses enfants, le Gouvernement espérait que sa rude tâche serait rendue plus facile, et qu'une nouvelle fédération mettrait à tous au cœur, comme autrefois au 14 juillet 90, d'un côté le calme et la patience, de l'autre le désir ardent de justice sociale.

Remise une première fois au 14 mai, à cause du retard des préparatifs, retardée encore par la menace des regrettables événements connus sous le nom d'affaires du 15 mai, elle fut définitivement reportée au 21 et célébrée ce jour-là.

La matinée se leva superbe, avec un magnifique soleil qui allait parer la fête d'un charme et d'un éclat de plus.

A six heures le rappel battait dans toutes les rues, les troupes et la garde nationale prenaient les armes et les bataillons venaient se ranger, les uns sur la place de l'Hôtel-de-Ville, d'autres sur les quais et sur les boulevards.

A huit heures tout se mettait en marche par les boulevards vers la place de la Concorde et par les quais vers le Palais-Bourbon. Mais, au lieu d'attendre à la place de la Concorde, le Gouvernement, pour faire honneur aux troupes, s'était transporté à la place de l'Hôtel-de-Ville et avait passé devant le front de la garde nationale, de la garde mobile [1], et des troupes. Un moment plus tard, l'Assemblée tout entière, debout sur les marches du Palais-Bourbon, y recevait le Gouvernement.

1. La garde mobile de 1848 était composée des jeunes gens qui pouvaient être *mobilisés* en temps de guerre, comme l'armée active.

Toutes les industries, tous les métiers devaient concourir à l'éclat de la fête : à cet effet on avait élevé sur la ligne des boulevards trente-deux édifices légers ou échafauds de bois, ornés de verdure, de fleurs, de rubans tricolores, et destinés à recevoir les instruments et les produits du travail ainsi que les « *chefs-d'œuvre* » qui, portés par les ouvriers, devaient figurer dans le cortège. Chacun de ces petits édifices, entouré de jeunes filles vêtues de blanc, parées de ceintures, de rubans, de bouquets tricolores, servait de point de réunion aux délégués des corps d'état désignés par le sort pour porter au Champ-de-Mars les produits de leur industrie.

La tête du cortège formée par la garde nationale à cheval et par une musique militaire, partit de la rue Royale. Ensuite venaient le Gouvernement provisoire, les représentants du peuple à l'Assemblée Constituante, les délégués des départements, les députations des Cultes, les groupes ouvriers portant les chefs-d'œuvre de chaque métier, puis le Char de l'Agriculture, traîné par quatre bœufs aux cornes dorées et entourées de bandelettes, suivant la mode antique. Sur le char on avait planté un chêne, symbole de la force, un olivier, symbole de la paix et du travail, et des lauriers. Au milieu reposait une charrue couverte d'épis, de fruits et de fleurs.

Entourant le char, un chœur de cent jeunes filles, élèves du Conservatoire National de musique, chantait des hymnes patriotiques.

Un autre groupe de cinq cents jeunes filles, couronnées de fleurs, vêtues de blanc et ceintes d'une écharpe bleue, complétait l'escorte du Char de l'Agriculture.

Une masse considérable d'orphéonistes faisait alterner ses chants avec ceux des jeunes filles.

Le défilé se terminait par le passage des représentants des corps savants ; des cours et tribunaux, etc. ; un escadron de cavalerie fermait la marche.

Suivant les quais de la rive droite, le cortège entra au Champ-de-Mars en traversant le pont d'Iéna : les piédestaux d'entrée et de sortie du pont étaient décorés de quatre statues allégoriques : l'Agriculture, l'Industrie, la Marine, l'Armée.

A l'entrée du Champ-de-Mars s'élevaient deux colonnes couvertes des drapeaux « des peuples qui avaient reconquis leur liberté [1]. » Celle de droite portait les noms des villes d'Allemagne et d'Italie qui venaient de secouer le joug. Au pied de la colonne trois statues se donnant la main représentaient la France, l'Allemagne et l'Italie. Sur l'autre colonne étaient inscrits les noms des 86 départements ; au pied étaient sculptées les figures allégoriques de la Liberté, de l'Egalité et de la Fraternité.

Deux chœurs, l'un d'hommes, l'autre de femmes, saluaient de leurs chants les groupes du cortège à mesure qu'ils passaient.

Au centre du Champ-de-Mars s'élevait une statue colossale de la République, coiffée du bonnet phrygien. Malgré les proportions colossales de cette statue (elle avait 8 à 10 mètres de haut), le sculpteur Clésinger avait su en faire une œuvre imposante et très remarquable. Le piédestal de la statue reposait sur une vaste base circulaire, élevée de quelques pieds, et

1. La Révolution de 48 avait été le signal de révoltes dans presque toute l'Europe, soit contre l'oppression étrangère, soit contre le desotis me des gouvernements.

où l'on montait par quatre escaliers, gardés chacun à leur entrée par deux lions de proportion colossale.

Les armes de la ville de Paris et des principales villes de France complétaient les accessoires du monument.

Le Char symbolique de l'Agriculture, les ministres des cultes, le Gouvernement, l'Assemblée, les délégués ouvriers et les délégués des départements prirent place au centre du Champ-de-Mars et sur les gradins de l'hémicycle élevé en face de la statue de la République. La garde nationale, l'armée, la masse du public se rangèrent dans les allées latérales où l'on avait dressé quatre files de tentes et seize monuments destinés à recevoir les chefs-d'œuvre du travail.

La cérémonie s'ouvrit à midi par des salves d'artillerie, des chants patriotiques, la musique de deux grands orchestres. A ce moment s'élança dans les airs un ballon couvert de flammes tricolores et de pavillons aux couleurs des nations amies. En même temps les tentes s'ouvraient et offraient des tables toutes servies aux délégués, aux gardes nationales et à l'armée.

Cependant les membres du Gouvernement provisoire et le président de l'Assemblée nationale prononçaient des discours sur l'objet de la cérémonie, discours où ils exprimaient les vœux de tous les bons Français pour la prospérité de la patrie et le bonheur des citoyens.

De cinq en cinq minutes on entendait le canon d'une batterie placée sur les hauteurs de Chaillot.

Plus de cent mille spectateurs au Champ-de-Mars et une foule énorme massée sur les hauteurs de la rive droite assistaient à la cérémonie et attendaient le défilé qui la termina : devant l'Assemblée nationale et

le Gouvernement passèrent en ordre la garde nationale, l'armée, les corps constitués, les délégués ouvriers des départements, enfin tous les groupes que nous avons vu défiler dans le cortège. Parmi les délégués des départements on remarqua ceux du Rhône entièrement vêtus d'habits de soie avec des franges d'argent, ceux des Basses-Pyrénées porteurs du costume basque, veste et béret écarlate, culotte courte en velours. On applaudit les blessés de février, les délégués des noirs affranchis, des Allemands, des Italiens, des Irlandais, des Belges, tous en révolte contre l'oppression et le despotisme, venus en France pour y trouver une hospitalité généreuse ou des sympathies à leur cause. Enfin les vieux soldats de la République et de l'Empire, dans les uniformes du temps, furent accueillis avec enthousiasme.

Le soir, des danses, des jeux, des illuminations, dans tout Paris terminèrent cette belle journée.

La fête de la Concorde fut l'objet des plus amères railleries des hommes sceptiques et surtout des partis réactionnaires qui avaient tout intérêt à tourner en ridicule et à faire échouer par tous les moyens chacune des mesures adoptées par le Gouvernement républicain. Mais par l'empressement que la masse ouvrière mit à y prêter son concours, elle n'en affirma pas moins une fois de plus les belles qualités d'abnégation, d'entrain dévoué et de patriotisme que le service d'une cause généreuse trouve toujours dans la population parisienne.

———

LA FÊTE DES DRAPEAUX

30 juin 1878

L'Exposition universelle commençait ; la France allait offrir au monde le spectacle d'un grand pays qu'on avait cru abaissé pour de longues années et qui se relevait plein de vigueur, conviant toutes les nations à une immense fête industrielle, leur offrant une hospitalité généreuse et leur montrant le calme et la paix intérieure de cette république si souvent calomniée, l'ordre parfait sans compression régnant dans ce Paris que nos ennemis peignaient comme le foyer de toutes les discordes sociales.

Il était nécessaire de célébrer avec une grande solennité l'ouverture de l'exposition, et le Gouvernement traça le plan d'une fête pour le 30 juin ; unis avec lui dans une même pensée de concorde et d'orgueil national, les citoyens de Paris allaient faire de cette fête, par leur participation enthousiaste, une inoubliable journée dans les fastes de la France. Sans qu'on sût d'où il était parti, un mot d'ordre courut par toute la France avec la rapidité de l'éclair : il fallait que le 30 juin fût la fête du drapeau français — il fallait ce jour-là couvrir des trois couleurs nos maisons, nos places publiques, en orner nos vêtements,

en faire la parure universelle, montrer ainsi que le fier et jaloux patriotisme de nos pères avait repris possession de notre cœur, affirmer l'intime union de tous les Français dans le respect, l'amour et la glorification du symbole de la France.

Cette grande et noble idée, qui fut l'âme même de la fête, lui donna son incomparable beauté.

Une quantité inouïe de voyageurs affluait depuis quelques jours à Paris, venant de tous les points de la France et de l'étranger. Les chemins de fer avaient dû organiser des moyens de transport extraordinaires.

La veille de la fête, un orage avait rafraîchi le temps, heureusement sans le changer, et le 30 juin, aux premières lueurs de l'aube, la population entière se mettait à décorer ses rues, ses carrefours, ses maisons, rattrapant le temps qu'avait fait perdre l'orage de la veille. On se distribue la besogne ; les hommes travaillent de la pioche et du marteau, les femmes du ciseau et de l'aiguille ; partout s'élèvent des échafaudages, des arcs de verdure, des trophées ; d'une maison à l'autre on tend des guirlandes de lierre, des ballons, des files de drapeaux et de lanternes, des tentures, des banderoles... chaque porte s'illustre d'une devise patriotique, chaque fenêtre a un drapeau, des couronnes, des lanternes, certaines rues s'offrent comme une longue traînée aux trois couleurs.

Dès les premières heures, la fête se montrait extraordinaire de gaieté, d'entrain, d'élan patriotique.

C'était à qui rivaliserait d'initiative, de goût, d'inattendu et de charmant dans les mille combinaisons de forme et de couleur qu'on tirait des entrelacements de drapeaux, de verdure, de chaînes de papier tricolore, etc. Mais les effets les plus remarquables, les plus étonnants étaient produits par l'accumulation,

les masses innombrables de pavillons couvrant d'un dais continu les étroites rues populeuses — pour citer seulement les plus belles, il nous faudrait trop de place. « Certes, disait un journal le lendemain, on s'est donné beaucoup de mal, de grand cœur, avec un enthousiasme infatigable, pour décorer les maisons, les rues dans les beaux quartiers, et l'on est arrivé à des résultats inouïs de splendeur et d'élégance. Mais le résultat des préparatifs qu'on a faits en famille, après le labeur, dans les quartiers populeux, pour donner une physionomie de fête aux fenêtres de son logement, est tout à fait pittoresque, et l'esprit ingénieux de l'ouvrier parisien s'y révèle une fois de plus dans toute sa grâce. D'abord les feuillages, rapportés souvent de distances considérables, sont très abondants — des maisons entières ont leurs persiennes couvertes de verdure et de fleurs. D'autres maisons disparaissent sous des amas de chaînes dont les anneaux sont fabriqués avec des papiers tricolores ; beaucoup de carrefours ont une voûte uniquement composée d'une entrecroisement de ces guirlandes... »

Ne retrouvons-nous pas quelques-uns des souvenirs de la grande Fédération dans cet entrain, cette unanime bonne volonté, cette même ardeur de tous à contribuer à la beauté de la fête ?

Tel fut l'emploi de la matinée. L'après-midi, après un joyeux repas, les familles se précipitent hors de leurs maisons pour aller les unes à la revue des troupes à Longchamps, les autres aux concerts avec chœurs donnés aux Tuileries, au Luxembourg, etc. ; d'autres pour assister au Champ-de-Mars à l'inauguration de l'Exposition ; un grand nombre, enfin restent près de leurs demeures et dans chaque quartier

organisent de joyeuses fêtes, avec danses, musique, jeux, divertissements de toute espèce.

Tous les hommes portaient la cocarde nationale, toutes les femmes étaient parées de rubans, de bouquets aux trois couleurs. On voyait des toilettes tricolores, d'autres blanches avec écharpe et ceinture aux couleurs nationales ; on rencontrait des coiffures alsaciennes, ornées de la cocarde française, mais assombrie d'un crêpe. Parfois on croisait des groupes charmants de trois jeunes filles se donnant la main, chacune entièrement vêtue d'une des couleurs nationales et formant ensemble le plus gracieux drapeau.

A Longchamps les troupes, dont on admira la bonne tenue, furent applaudies avec enthousiasme par une foule qui voulait encore affirmer ainsi la pensée patriotique, âme de cette grande journée.

La revue passée, le Gouvernement, ses invités français et étrangers, tout le haut personnel de l'Exposition, se dirigèrent vers le Champ-de-Mars pour inaugurer le grand tournoi industriel que nous offrions au monde et saluer la statue de la République [1], qu'on venait d'ériger à l'entrée de l'exposition, comme pour lui servir d'égide.

Le ministre de l'agriculture prit le premier la parole : « ..... Nous inaugurons aujourd'hui la statue de la République.... cette œuvre d'un de nos artistes éminents devait occuper la place d'honneur le jour de l'ouverture de l'Exposition ; majestueusement assise à l'entrée de ce palais, elle devait symboliser la Patrie encourageant et protégeant les idées de liberté dans la concorde et la paix, l'union des peuples dans

1. Due au ciseau de Clesinger.

le travail, le progrès et l'amour de l'humanité..... »

M. de Marcère, ministre de l'intérieur, dit alors quelques éloquentes paroles : « C'était une pensée digne des hommes éminents qui ont conçu le vaste plan de l'Exposition, que d'y placer l'image de la Patrie. La voici sous la forme que lui a donnée un grand artiste et avec les attributs que nous désirons pour elle. Elle est noble et simple, calme et forte, elle est assise et reposée.

» Bien souvent nos artistes, nos orateurs et nos poètes l'avaient dépeinte telle que la passion de leur temps la représentait dans chaque période de notre histoire ; l'image changeait, l'âme est restée la même, l'âme de la France, dévorée de nobles désirs, amoureuse des belles choses, ardente à la justice et généreuse — parfois troublée pourtant et agitée par les idées et par les passions de la grande révolution de 89.

» Mais il semble aujourd'hui que la Patrie est apaisée. La France voit ses aspirations à la justice bien près d'être satisfaites, et se complaît dans sa Liberté.

» En voyant passer sous les armes ses nobles enfants, elle se contemplait dans sa force ; en ce moment elle jouit de sa puissance féconde, elle reprend sa place parmi les nations. Elle peut, non sans quelque fierté, montrer au monde l'éclat de sa civilisation.... Elle sent peu à peu se fondre les désaccords anciens dans un sentiment de joie et de fierté qui, depuis le premier jour de l'Exposition universelle, remplit tous les cœurs. Elle s'en réjouit et se complaît à donner à ses hôtes étrangers, qui viennent la visiter avec un abandon plein de courtoise confiance, le spectacle de son union, de sa richesse et de sa fécondité.

» Voilà, Messieurs, la République que nous servons avec un dévouement sans mérite pour des Français qui aiment leur pays.

» En ce jour de fête vraiment nationale, groupés autour de notre drapeau, c'est elle dont nous saluons l'image en répétant du fond de l'âme ce double cri : « Vive la France ! Vive la République ! »

Le soir était venu : toutes les rues alors s'illuminent comme par enchantement, toutes les maisons sont constellées de feux. Place du Trône, place d'Italie, à Montmartre, au bois de Boulogne on tire de magnifiques feux d'artifice. Au bois de Boulogne la fête se termine par une splendide retraite aux flambeaux : la célèbre musique de la garde républicaine, entourée d'un escadron de cuirassiers porteurs de torches et de flambeaux, rentre à Paris à travers une foule immense où chacun portait aussi des flambeaux, des lanternes vénitiennes, des ballons de toutes couleurs. De temps à autre un feu de Bengale illuminait la scène de ses étranges lueurs et ajoutait à cette marche grandiose un caractère fantastique. Ce fut là sans contredit un incomparable spectacle.

Dans tous les quartiers de Paris la joie et l'enthousiasme avaient atteint leur paroxysme. A tous les carrefours, des bals plein d'animation et d'entrain ; à tous les spectacles une foule énorme manifestant de toutes manières sa gaieté. Et au milieu de cet immense mouvement de peuple, sans le moindre déploiement de force publique pas un instant dans la journée ni dans la nuit l'ordre ne fut troublé.

Cet enthousiasme sans précédent, cet ordre parfait excitèrent l'admiration de tous, et des journaux étrangers peu suspects de partialité en notre faveur, ne

purent s'empêcher de louer sans réserve le grand caractère de cette fête et l'étonnante sagesse du peuple parisien :

« ..... Le motif de cette solennité, dit le *Times* n'est pas le penchant national à la gaieté ni l'amour de ce qui est gracieux, spontané, qui caractérise le tempérament français. Il y avait un but plus sérieux que tout cela dans la fête de Paris hier : les républicains désiraient ardemment et avec raison prouver au pays et au monde entier que la République, avec sa simplicité de formes et d'allures, peut représenter le génie de la nation aussi facilement que la plus magnifique des monarchies ou le plus grandiose des empires..... la fête d'hier était la conspiration légitime et pacifique de la République, destiner à sceller la réconciliation nationale des partis, et la restauration de Paris en sa qualité de reine choisie et reconnue de toutes les cités européennes.

Nous ne pouvons que féliciter les Parisiens de n'avoir pas oublié dans leurs malheurs la grâce artistique dont seuls, parmi les nations modernes, ils paraissent avoir l'instinct dans les réjouissances populaires, sans apprêt ni affectation. Tout le monde connaît les fêtes ne Paris, mais quoique nous ayons déjà vu Paris enguirlandé, couvert de drapeaux et illuminé, personne dans notre génération n'a pu voir une fête comme celle d'hier. C'était un spectacle féerique sans précédent, comme seuls les Français peuvent l'imaginer et l'organiser. »

« Il serait difficile, disait de son côté l'*Evening Standard*, de faire comprendre à quelqu'un qui ne connaît pas à Paris la magnificence et le caractère

éminemment populaire de cette fête..... il faut remarquer que c'est surtout dans les quartiers habités presque exclusivement par les commerçants et les ouvriers que la manifestation avait un caractère significatif. C'était une manifestation en l'honneur de la victoire pacifique du comptoir et de l'atelier sur les salons, de la victoire remportée en octobre dernier [1] par les libéraux sur les cléricaux. A ce point de vue, le caractère spontané de la fête d'aujourd'hui était aussi imposant que celui des démonstrations qui ont eu lieu le jour de l'enterrement de M. Thiers. »

Ainsi de l'assentiment de tous la fête du 30 juin fut vraiment une fête nationale de la France offrant l'hospitalité aux étrangers accourus de tous les points du monde à notre exposition et leur prouvant, avec sa vitalité et sa grandeur, le culte des Français pour le drapeau, symbole de la Patrie.

Paris sut donner une preuve nouvelle de son goût artistique, de son patriotisme, de sa sagesse; il fit de cette fête de la paix, de la concorde et du travail une journée d'une incomparable splendeur, qui restera comme un souvenir et comme un exemple.

1. Les élections du 14 octobre 1877.

TABLE DES MATIERES

FÊTES DE LA DEUXIÈME ET DE LA TROISIÈME RÉPUBLIQUES



